

-COPIE-

Service de la gestion des
documents et archives - VTR

Livre de délibération
du
Conseil Municipal
de Visitation
la Pointe-du-Lac
2
FEV. 1926

PROVINCE DE QUÉBEC

Municipalité de la paroisse du Point-du-Sac

A une session régulière
du conseil municipal de la paroisse
de la Pointe-du-Sac tenue à la
salle publique le premier jour
du mois de Mars mil neuf cent
vingt six à neuf heures du
matin telle que g'ournée à la
dernière séance pour considérer
toute affaire requise par les circons-
tances; furent. Présent.

M^r J. Oliva Dugri maire
Messieurs les conseillers Truffi
Guilbert Rodolphe Garceau
Philippe Guay et Harmonidas
Berbet sous la présidence
de son honneur le maire

Le secrétaire trésorier donne commu-
nication d'une lettre datée 16^e Fév. de la
Marchants and employers Guaranti
accident & Co ainsi que de l'association
canadienne des Bonnes Routes datée 10^e Fév. 1926

Il est proposé par le conseiller
Truffi Guilbert second par Rodolphe
Garceau et résolu d'autoriser M^r
J. Oliva Dugri, maire de retirer du
conseil du comté la somme de \$130⁰⁰/₁₀₀
cent trente piastres étant le coût
de l'entretien de la traverse de Point-
du-Sac - à Nicolet pour l'hiver 1925-1926

Le secrétaire trésorier est
aussi par la présente autorisé

a payer le coût de la dite traversée soit \$130⁰⁰ à l'entrepreneur M^r Alexandre Rouette cent trente piastres.

adopté unanimement

Le maire informe le conseil que la durée du temps exigé par la loi pour les officiers de voirie et autres officiers municipaux étant écoulé, le pris de procéder à la nomination de leurs successeurs.

Il est proposé par le conseiller Philipp Guay secondé par le conseiller Hermingats et résolu unanimement de procéder à la nomination des dits inspecteurs et officiers municipaux

adopté

Le grand chemin ou chemin de roi dans le haut de la paroisse depuis la terre de Carolus Desjardins jusqu'au pont du moulin l'inspecteur nommé est

Philippe Rouette

Le grand chemin ou chemin de roi depuis le pont du moulin jusqu'à un demi arpent avant d'arriver à la Rivière au sable l'inspecteur nommé est

Philippe Dugri

Benoit

Le grand chemin ou chemin du
 Roi depuis la ligne de la Barrière
 jusqu'à chez Mr Cyrille Rouette et
 la route comprise jusqu'à un
 deuxième rang. Et de plus le
 pont Tivernoch. l'inspecteur
 nommé est Azorin Pouchon

Le grand chemin depuis chez
 Cyrille Rouette jusqu'à un demi
 arpent de l'autre côté de la rivière
 au sable l'inspecteur nommé
 est, Herminigild Guilbert

Les petites terres au 2^{im} rang
 depuis chez Oseor Rouette jus-
 qu'à un pont Tivernoch et de la
 petite route jusqu'à l'extrémité
 du 2^{im} rang l'inspecteur nommé
 est Léon Cantin

La continuation des petites
 terres au 3^{im} troisième rang
 depuis chez Athanas Crête
 jusqu'à la ligne St Marguerite
 l'inspecteur nommé est
 Athanas Crête

Le troisième rang depuis
 le pont chez Hubert Trotier
 jusqu'à un quatrième rang
 y compris la route chez Elgar
 Dupont père et la route en
 arpent chez Albert Blouin ainsi
 que le rang compris, l'inspec-
 teur nommé est
 Elgar Dupont

La concession St Charles depuis
le grand chemin à son départ
jusqu'chez Ephrem Dupont
inclusivement l'inspecteur
nommé est

George Gournier

La continuation du chemin
St Charles ou rang St Charles depuis
chez Ephrem Dupont exclus
jusqu'à la profondeur du 5^{me}
cinquième rang, y compris
la route de Syriell minipills
et y compris le port chez
Adolphe Dubois l'ins-
pecteur nommé est

Arvid Godin

La route du 5^{me} cinqui-
ème rang y compris le cor-
don du 6^{me} sixième rang
l'inspecteur nommé est

Armand Brimbaris

Le 7^{me} septième rang depuis
l'extrémité nord est du
dit septième rang jusqu'à la
terre de J^e Edmond Gauthier et
y compris la route du sixième
rang l'inspecteur nommé
est

L. Philppe Gauthier No 1

Le septième rang depuis
l'extrémité sud ouest du
dit septième rang jusqu'à
la terre de J^e Edmond
Gauthier inclusivement
y compris la petite route du septième
rang l'inspecteur nommé est Antonio Bouchard

La route de l'Acadie depuis
le grand chemin jusqu'à la ligne
d'Yamachich par le deuxième
rang l'inspecteur nommé est
Monsieur Grame

La concession St Nicolas
depuis chez Orila Vincent jusqu'à
l'extrémité du rang St Nicolas
l'inspecteur nommé est
Monsieur Gauthier

Depuis le rang St Nicolas
jusqu'à la ligne d'Yamachich
par le deuxième rang compris
la route chez feu Parfir Gareau
l'inspecteur nommé est
Monsieur Houle

Le village des Gareau depuis
la route de l'Acadie jusqu'à
la concession St Charles
l'inspecteur nommé est
Monsieur Berthiaume

La traversée de la Pointe du Lac
à Nicolet et la charge d'Ins-
pecteur municipal
L'inspecteur nommé est
Monsieur Beaulieu

Les estimateurs nommés
pour faire le rôle d'évaluation
de la municipalité de la paroisse
de la pointe du Lac sont
Messrs Joseph Besson
Archibald Pothier et Joseph
Munnell

Les inspecteurs agraires
nommés sont Mess. Eugène
Rivard fils. Albert Blochin
et Adolard Montour

Les gardiens d'enclos nommés
sont M. Henri Besson

Les auditeurs de comptes pour
vérifier les comptes du se-
cretaire trésorier de la muni-
cipalité de la Pointe-du-Pac
sont Revd. E. Lamy Vicar
et Joseph Montour

adopté unanimement

Il est proposé par Hermidas
Benoit secondé par le conseiller
Philippe Guay que le secrétaire
trésorier soit autorisé de payer
75 cts arriérés chargés à Shiodé Beaulieu
pour taxes spéciales ou lui appartenant
pas

adopté unanimement

Il est proposé par Adolphe
Garcen secondé par Philippe
Guay d'ajourner l'assemblée
au premier lundi du mois
de Juin mil neuf cent
vingt six à neuf heures
du matin

adopté

J. L. Guay Maire
J. S. Martin
secrétaire trésorier

Province de Québec

Municipalité de la paroisse de Pointe-du-Lac

A une session régulière du conseil municipal de la paroisse de la Pointe-du-Lac, tenue à la salle publique le sixième jour du mois d'Avril mil neuf cent vingt six à neuf heures du matin. Telle que assemblée à la dernière séance considérant l'article 114 du code municipal qui ordonne qu'une session tombant un jour de fête, doit être tenue le jour juridique suivant furent présent M^r J. Oliva Degrain, Mess^{rs} les Conseillers Hermidas Benoit, Archib. Dills, J. G. Guilbert, et Philipp. Guay, et Rodolphe Garneau, formant quorum.

Le secrétaire trésorier donne communication de ce qui suit
 1^{re} de deux lettres de la société Saint Jean Baptiste de Montréal la 1^{re} datée le 1^{er} mars et le 2^{me} le 2 mars 1926

2^e d'une réclamation en dommage pour la somme de dix dollars \$10⁰⁰ concernant le mauvais état du chemin situé entre chez Thomas Garneau fils et la tige de Alexis Lapolice, par Mess.

Les avocats Robichon
et Héthet procureur de
Mons. Joseph Girault de
la Cité des Trois-Rivières
en date du 22 mars der-
nier

3^e d'une demande d'abonne-
ment à la revue muni-
cipale du Canada en date
du 22 Fev. dernier

4 Reclamation de la somme
de \$25.00 de Mess. les avocats
Durand & Deslits concer-
nant la confection règle-
ment au sujet de cours
d'eau et porceaux dans
le 5^e rang & voyage fait sur
les lieux

5 Le secrétaire trésorier fait
rapport au conseil que
Mr Victor Pagnon ne
s'est pas encore conforme
à la demande de ce con-
seil en payant ses taxes
dus à notre municipalité
tel que quis lui a été
donné. Le secrétaire donne lec-
ture de la lettre de Mr Victor Pagnon
disant qu'il va payer sous huit jours
la dette lettre en date de Fev. dernier

Il est proposé par Trébillé pils
secondé par Truffli Guilbert et
résolu que Mr Le maire soit par
la présente autorisé d'aller s'entendre
avec Mess les avocats Robichon
et Methot des 3 Rivières concernant
l'appelation faite en faveur de
Mr Joseph Piretto pour dommage
réclamé à notre municipalité
concernant mauvais état de
chemin

adopté unanimement

Il est proposé par Hormisdas
Benoit secondé par Philippe
Guay et résolu d'accepter
de payer les comptes suivants
tel que ci-dessous spécifiés
lequel le trésorier devra payer cesdits Comptes
1^{er} de payer à la corporation
du comté de St Maurice la
somme de six et trois cents
\$6⁰³ pontant du pour pension
de Dame Vm Benjamin Martin

2^e de payer à Mr Ovide Roux
la somme de \$3⁰⁰ pour
un an d'éclairage électrique
à la salle publique finissant
le Février 1926.

3^e de payer à Mess Duval et
Disclat la somme de
pour leur paiement confecton règlement, et voyage
à la route des 20 kps concurrencé par Charles (Pis)
confecton de ponceaux Etc Adopté unanimement

Proposé par Mr D'ichevin
 Rodolphe Garceau secondé par
 Mr D'ichevin Triffé Guilbert
 et résolu que: Le conseil de
 la paroisse de la Pointe du
 Lac a appris avec joie
 l'élévation de Mr Rabhi
 à coadjuteur à l'épiscopat
 canadien comme évêque
 auxiliaire des Trois. Rentes
 il offre à sa Grandeur
 Monseigneur Coadjuteur
 l'expression de ses plus
 vives félicitations et honneurs
 et d'une dévotion sincère
 et filiale de tous les ci-
 toyens de la Pointe du Lac

adopté unanimement

Il est proposé par Rodolphe Garceau
 secondé par Archibald Bell et
 résolu d'ajourner l'assemblée
 au 1er lundi du mois de
 Mai prochain à 21 heures
 du soir.

adopté unanimement

J. D. L. M. M. M.

secretaire trésorier

Province de Québec

Municipalité de la paroisse de la Pointe-du-Rac

A une session régulière du conseil municipal de la paroisse de la Pointe-du-Rac tenue à la salle publique le troisième jour du mois de mai mil neuf cent vingt six à sept heures du soir telle que ajournée à la dernière séance pour considérer leurs affaires requies par les circonstances furent présent

M^r J. Oliva Dugre maire
Messieurs les conseillers Rodolphe Gaudin
Hermidas Bessit Trefflé Guilbert
Archib. Sills et Alfred Rivard
formant quorum

Le secrétaire trésorier donne communication au conseil des correspondances suivantes.

1^{re} Reclamation du Gouvernement Provincial daté 20 avril dernier pour la somme de \$9,102.44 construction et entretien route Montreal-Québec, par L. Desilets avocat 3 Rivières.

2^{me} Lettre et reçu, de M^{rs} Robichon & Kethan
re: reclamation. pas. Pirette 3 Riv.

3^{me} rapport par le secrétaire que l'avocat J. D. Dupont des 3 Rivières a consenti à réduire sa reclamation de 25⁰⁰ à 15⁰⁰ (v. règlement ponceau) pour la satisfaction du conseil.

Mr Le conseiller Achille Sills propose secondé par Mr le conseiller Alfred Rivard et résolu unanimement que la présente résolution soit adressée à l'honorable Mr Perron Ministre de la voirie par l'entremise de notre député Mr Edgar Guilmette

Considérant que; presque la totalité des terrains formant notre municipalité est de sable impropre à la culture et que notre population qui l'habite est en général forcé de gagner à l'étranger pour pourvoir à la subsistance de leur famille.

Considérant que; certaines terres ont été abandonnées pour ne pas en payer les taxes.

Considérant que; la population composant notre municipalité ont à cœur de payer leurs dettes contractées au foveur de la voirie au gouvernement provincial

Considérant que; notre conseil a raison d'espérer qu'une augmentation d'évaluation prochaine aura lieu; par certaines constructions nouvelles qui se font tous les ans le long du fleuve

Le conseil au nom de notre municipalité prie l'honorable

Ministre de la voirie Mr Perron et lui demandons comme faveur d'accepter à l'avenir mille piastres \$1000⁰⁰ par année jusqu'à paiement de la somme due.

Pour prouver notre bonne volonté nous envoyons par notre député Mr. Gidycz un chèque de mille piastres \$1000⁰⁰ en a compte sur la confection de route Montreal-Quebec

Adopté unanimement

Il est proposé par Rodolphe Garceau secondé par Hermidas Benoit et résolu unanimement que le secrétaire trésorier soit autorisé à payer au trésorier de la province de Québec (Ministre de la voirie) la somme de mille piastres \$1000⁰⁰ en a compte sur la somme due sur route Montreal-Quebec pour sa confection

Adopté unanimement

Il est proposé par Archibald Sills secondé par Juffly Guilbert et résolu unanimement que le secrétaire trésorier soit autorisé à emprunter pour une période de un mois et demi la somme de soixante piastres \$60⁰⁰ par billet promissoire à intérêt au taux de six par cent par an 6%. Le secrétaire trésorier est aussi par la présente autorisé à rembourser le montant de ce dit billet de \$60⁰⁰ à échéance s'il a l'argent voulu en caisse.

Il est aussi autorisé à retirer pour chauffage et entretien de la salle à l'usage du conseil la somme de huit piastres \$8⁰⁰ plus la somme de quatre piastres \$4⁰⁰ pour timbres & papeterie à l'usage du conseil.

Adopté unanimement

Il est proposé par Mr Rodolphe Garceau secondé par Hermis de Binsit et résolu unanimement d'accepter les comptes des inspecteurs de voiries pour travaux fait sous leur ordre dans les chemins publics de la municipalité tels qu'ils sont spécifiés

Par l'inspecteur Ernest Gorneau
Route 7^{me} rg.

Porter au compte de Mess.

Dame David Jaurier	1.00	Edmond Trichette	24
Frs & Emile Gauthier	.20	Staphen Proutre	15
Albert Bourassa	24	Adolphe Gauthier	24
Prosper Bellemare	20	Gustave Bellemare	90
Mazars Giroux	80	Omer St Louis	60
Dame Frs Hilot	1.00	Dame Ballens	05
Louis Dussault	20	Art. Denehy	10
Wm. Gendron	12	Louis St Louis	30
Total payable à l'insp.		6.24	

Par l'inspecteur Arthur Chamberland
coste Desmarais & Girard

Hector Bachand 1.30
Alexis Lapalier 1.07

Cote Hubert Trattier
Dame M^{re} David Jaurier .69
Laurier Duplessis .08
Charles Hlitts 32

Total payable à l'insp. chamberland

3.46

Par l'inspecteur Lucien Blouin
cote Elz Dupont Route Dupont au Haut
et route milet en bas

Gedion Loupin 125

Cad 308 13 1/3

James Blais 72

cote Dupont & Route Milet

Louis Bolduc # 162

cote Dupont & Route Milet

Carser populaire 205

cote Elz Dupont 111 Route Milet 94

a l'inspecteur pour travaux 50

Dame Van Noie Pothier 135

Zephirin Guilher # 124

Dame Dared Jaurien 114

Adolant Pailli 152

a l'inspecteur 111.29

Par l'inspecteur Agapide Lafard
Cote Denis milet

partie au compte de

J. H. Champagne \$ 1.07

Arthur Martin Will 68

Cad
#58 = 56
461 = 12

par le même inspecteur
Route St Nicolas

partie au compte de

J. H. Champagne 1.60

Louis St Louis .63

Arthur Martin Will 1.07

Mari Louis Record .11

Azani Bourana .11

a l'inspecteur 5.21

le secretair tresorier est auto-
rise a payer ces dits comptes
aux inspecteurs a qui en droit

adopte unanimement

fils de Lucas

Il est proposé par Archibald Sills
secondé par Treffi Guilbert d'autoriser de payer la somme de trois
piastres à Walbi Boldue pour
transport d'un cheval mort dans les
limites de notre municipalité

^{adopté unanimement}
Il est proposé par Treffi Guilbert
secondé par Alfred Rivard et
résolu d'ajourner l'assemblée
au septième jour de juin 1926
à sept heures du soir.

adopté

J. H. G. M. M.

J. S. Martin

secrétaire trésorier

Province de Québec

Municipalité de la paroisse
de la Pointe du Lac

Je soussigné Thiodé Beaudin
cultivateur de la dite paroisse ayant
été nommé inspecteur muni-
cipal de la dite paroisse jure
solennellement que je remp-
rai les devoirs de cette charge
avec fidélité et ceci au meilleur
de mon jugement et capacité.

assermenté
devant moi Thiodé Beaudin
vigneron pour
le mois de mai 1926.
neuf cent vingt six

J. S. Martin

notaire

Province de Québec

Municipalité de la paroisse de Pointe-du-Lac

A une assemblée du conseil municipal de la paroisse de la Pointe-du-Lac assemblée régulièrement tenue à la salle publique le septième jour du mois de Juin mil neuf cent vingt six à sept heures du soir tel que assemblée à la dernière séance pour considérer toute affaire requise par les circonstances furent présents Mr. J. Oliva Dugri maire Messieurs les conseillers Hormis- das Benoit, Achille Pills, et Trufflé Guilbert formant quorum.

Le secrétaire trésorier donne communication des correspondances suivantes

1^{re} Réponse daté 7 mai à E. Guilmette Député Prov accusant réception d'une résolution de notre conseil accompagné d'un chèque \$1000⁰⁰ pour le département de la voirie

2^{de} Etat de compte daté 21 mai désignant la Balance due par notre municipalité au département de la voirie par le sous-ministre Mr Jos. Bouclange

3^{me} Appel aux amis de la France pour le relèvement du Franc demandant les souscriptions adresse secrétaire comité du Franc

347 Viger

Montréal

Il est proposé par Harmisttas
Benoit secondé par Treffli Guilhem
et résolu d'accepter le compte
de Mr l'inspecteur Achille Bell
au montant de six piastres
\$6.00 pour travaux fait dans
le chemin de front de la propriété
de Mr Félix Guay ce dit montant
devra être chargé au compte de
Mr Félix Guay le secrétaire
trésorier est Pauterini a payer
ce dit montant

adopté

Il est proposé par Achille Bell
secondé par Treffli Guilhem
et résolu d'ajourner l'assem-
blée au 1^{er} premier lundi
du mois de juillet prochain
a laquelle session aura lieu
la reddition des comptes du
secrétaire trésorier

adopté unanimement

J. O. Sugre Maire

Jos Martin
sec. tris.

Addition des comptes du secrétaire trésorier *Martin*
pour l'année finissant le 30 juin 1926
RECETTES

Sur arriérages de taxes	\$ 107 41
- intérêts perçus \$ 7.91 x Banque Prov. \$12.83 =	20 74
- Taxes Générales 1925 & 1926	1638 17
- " " Spéciales Entretien chemins	57 86
du conseil du comté Rth. traversé	130 00
- par emprunt temporaire	1000 00
Caisse année dernière au 1 ^{er} juillet	306 54
	3260.72

PAIEMENTS

Rente annuelle sur fonds bat. & fures	12 00
pour répartition Rôle Conseil du Comté	180 54
- aliénés au " " "	6 03
solgier du secrétaire trésorier	125 00
papeteries chauffage éclairage Globe Et Etc	23 90
Poste timbre deises Consultation	10 05
taxes spéciales Entretien chemins	44 40
Entretien d'utilité publique (Electricité)	249 96
Inté payé sur emprunts et dettes	50 00
Remboursement des emprunts temporaires	1000 00
Divers Tout autre paiement	1242 70
traverse de R. du Lac à Nicolet au C. C. et N.	130 00
1 ^{er} juillet 1926 ARGENT EN CAISSE	186 14
	3260 72

Actif

Caisse 186 14

Arriérages int. comp. 279 71

taxes spéciales 44 01

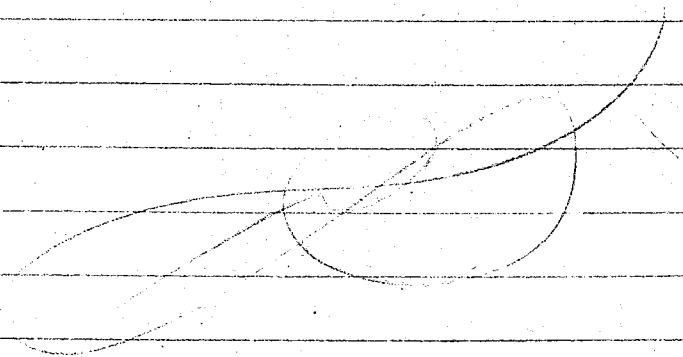
amortissement 231 50

Passif

Billet promissaire 1000 00

Audité le 3 juillet 1926

Exact
Joseph Montour
Auditeur



Province de Québec

Municipalité de la paroisse de la Pointe-du-Lac

A une session régulier du conseil municipal de la paroisse de la Pointe-du-Lac tenue au lieu ordinaire des séances du conseil, le cinquiesme jour du mois de juillet mil neuf cent vingt six; telle que asourné à la dernière session pour considérer toute affaire requise par les circonstances et en particulier la reddition des comptes du secrétaire trésorier telle que avisée à la séance du sept juin dernier

furent present Mr J. Oliva
Dugri Maire Messieurs les
conseillers Harmidas Benoit
Achille Sills Treffi Guilbert
Rodolphe Garneau Philippe Guay
+ Alfred Rivard

La présente session tenue à
(4 hrs) sept heures du soir

il est proposé par Philippe
Guay secondé par Rodolphe
Garneau d'autoriser le secré-
taire de payer douze piastres
au fond de batiment et ferraillerie
au Gouvernement de la province

Adopté unanimement

Le secrétaire trésorier ayant
soumis ses comptes au conseil

Il a été proposé par le conseiller
Rodolphe Garneau secondé par le
conseiller Achille Pells et résolu
d'accepter les comptes de la mu-
nicipalité de la paroisse de la
Pointe-du-Lac tenus par Joseph
Martin secrétaire trésorier et audités
par Mr Joseph Montour
adopté unanimement

Le conseiller Achille Pells propose secondé
par le conseiller Treffli Guilbert et
résolu unanimement de réengager
Joseph Martin comme secrétaire tréso-
rier de la municipalité de la Pointe-du-Lac
à raison de Cent vingt cinq piastres
pour la présente année et de lui
payer les papeteries cahiers timbres
et autres articles nécessaires au
bureau il est aussi autorisé
à retirer son salaire à tous les
trois mois

adopté unanimement

Le secrétaire trésorier donne com-
munication d'une réclamation en
dommage au montant de vingt cinq
Dollars plus les frais \$2.00 de Mr
l'avocat Roger Bisson 31 viviers en faveur
de Thomas Garneau fils contre la
corporation de la paroisse de la Pointe du-
Lac la dite réclamation se rappor-
tant au mauvais état du chemin bordant la terre
de Mr Cariste Biron

Il est proposé par Hermidas Benoit
secondé par Philipp Guay que la
demande Verbale, faite par Mr
Oscar Rouette de faire élargir le
chemin du 2^m rang en déplaçant
la clôture de Mr Napoléon Duro
reste sous considération

adopté

Il est proposé par Alfred Rivier
secondé par Achille Sill d'ajour-
ner la session au premier
lundi du mois d'août à sept
heures du soir

J. O. Luyre Maire

Jas Martin

secrétaire-trésorier

Le sousigné Antonio Boucharde
ayant été nommé inspecteur
de voirie de la municipalité
de la Pointe-du-Sac-à-coudre que
je remplirai, cette charge
avec fustier au meilleur
de ma connaissance

assommé

étant moi

Antonio Boucharde.

de cinquante jours

du mois de juillet

mill neuf cent vingt six

Jas Martin.

no 121

2 août 1926

Province de Québec
Municipalité de la paroisse
de la Pointe-du-Lac

A une session régulière du
conseil municipal de la paroisse
de la Pointe du Lac tenue à
la salle publique le deuxième
jour du mois de Août
mil neuf cent vingt six à
sept heures du soir tel que
affourni à la dernière séance
furent présent Messieurs les
conseillers Harmidas Benoit
Philippe Guay et Rodolphe
Garcen ne formant pas
quorum de la présente
assemblée

Il est proposé par Harmidas
Benoit secondé par Rodolphe
Garcen et résolu d'affourner
l'assemblée au vingtième
jour du mois de septembre
prochain à sept heures
soir. Affourner à huit heures et quinze minutes
Harmidas Benoit

Rodolphe Garcen
Philippe Guay

Jos Martin
secrétaire

Province de Québec

Municipalité de la paroisse de la Visitation de la Pointe du Lac

A une session régulière du conseil municipal de la paroisse de la Visitation de la pointe-du-Lac, tenue à la salle publique lieu ordinaire des séances municipales le vingt-huitième jour du mois de Septembre mil neuf cent vingt six à sept heures du soir, telle que assemblée à la dernière séance laquelle séance n'a pas eu lieu faute de quorum.

La présente séance pour considérer toute affaire requise par les circonstances et en particulier la révision et l'homologation du rôle d'évaluation de la dite municipalité tels que annoncés par avis public en date du neuvième jour du mois d'août dernier.

Furent présents
M^r A. Oliva Dugri maire
Messieurs les conseillers Hormis-
das Benoit Achil Dills Alfred
Rivard Triffi Guilbert
Rodolphe Garsian et Philippe
Quay formant quorum
Sous la présidence de son
honneur le maire.

Le secrétaire trésorier donne communication des correspondances suivantes

1^{re} Lettre de P.A. Jeanne avocat daté 2 août 1926 offrant un volume de 400 pages concernant les lois municipales

2^{me} une demande datée 8 Sept 1926 du département du secrétaire de la province, (service des hôpitaux d'aliénés) concernant le domicile de Dame Euribe Bonneau (Berthe Mercier) demandant le montant que notre conseil exigera des intéressés pour défrayer le coût de sa pension

Il est proposé par le conseiller Achille Gills secondé par le conseiller Yeffli Guilbert et résolu unanimement de procéder à la révision du rôle d'évaluation et à son homologation lequel rôle d'évaluation ayant été signé par les évaluateurs de notre municipalité le septième jour du mois d'août dernier

Adopté unanimement
Il est proposé par Hormidas Benoit secondé par Rodolphe Garçon et résolu que les noms des nouveaux propriétaires soumis au conseil a sa présente session soient inscrits au rôle d'évaluation tels qu'ils ont été et décidés par le conseil

et que les changements d'évaluation ainsi
que les nouvelles évaluations soient également entrés
au rôle d'évaluation tel que donné et décidé
par le conseil à sa précédente session et
que ainsi le dit rôle d'évaluation soit homologué
adopté unanimement

Il est proposé par Archib. Bells secondé par Alfred Rivars
et résolu unanimement d'accepter les comptes des évalu-
ateurs pour coût et dépenses faites pour faire le rôle
d'évaluation se montant à nouveau piastre \$60.⁰⁰
le secrétaire trésorier est autorisé à retirer et
payer ce dit montant partagé à qui de droit
payable en argent. adopté unanimement

Mr le conseiller Archib. Bells
Donne avis de motion qu'à
la prochaine séance régulière
du conseil il sera passé
un règlement fixant le
taux à trente cinq centimes
dans le cent piastres devant
être imposé sur tous les biens de
fonds imposables de cette mu-
nicipalité et de plus cinq
centimes par cent piastres
devront être chargés sur les dits
biens de fonds et autre imposa-
bles à cette fin comme taxe
additionnelle pour subvenir au
coût de l'éclairage de chemin
(Rue) d'après règlement et contrat
passé avec la north shore power
company, formant le taux total de qua-
rante centimes par cent piastres.
adopté unanimement

Il est proposé par Hermidas Bensit secondé par Rodolphe Garceau et résolu unanimement de répondre au Hon. secrétaire de la province (avis des Hôpitaux d'aliénés) répondant à sa correspondance daté 8 sept 1926 que le montant que notre conseil exigera des intéressés Mm. Emile Bonneau (M^{re} Berthe Mercure pour défrayer le coût de sa pension sera la somme minimum que la loi nous oblige; pour la considération de la pauvreté de cette famille

adopté unanimement

Il est proposé par Rodolphe Garceau secondé par Philippe Guay et résolu que le conseil de cette municipalité consent à ce que la municipalité de la paroisse de la Visitation de la Pointe-du-Lac soit tenue de payer à l'hôpital St-Joseph des Trois Rivières à l'assistance publique le $(\frac{1}{3})$ un tiers du coût de la pension de montant à quinze centins (15^{cts}) par jour de Mr Emileus Gorneau de cette paroisse

adopté unanimement

Le secrétaire devra donner avis de la suite de la traversée de Pointe-du-Lac à Thérèse qui devra avoir lieu à la prochaine séance régulière de ce conseil

Il est proposé par Hormidas
 Benoit secondé par Trufflé
 Guilbert et résolu unanimement
 d'accepter de payer
 à la corporation du conseil
 du comté de St Maurice
 pour rôle 1926 la somme
 de cent quatre vingt Dollars
 et cinquante quatre centimes
 le secrétaire trésorier est
 autorisé à payer ce dit
 montant

\$180.54

adopté unanimement

il est proposé par Alfred
 Rivard secondé par Trufflé
 Guilbert et résolu d'apour-
 ner l'assemblée au dix huit
 ième jour du mois d'octobre
 mil deux cent vingt six à
 sept heures après midi

J. O. Longue

(maire)

Joseph Martini

secrétaire trésorier

18 oct 1926

PROVINCE DE QUÉBEC

Municipalité de la paroisse de la Visitation
de la Pointe-du-Lac

A une session régulier du conseil
municipal de la paroisse de la Visi-
tation de la Pointe-du-Lac tenue
à la salle publique le dix-huitième
jour du mois d'Octobre mil neuf
cent vingt six à sept heures du
soir conformément aux dispositions
du code municipal de la province
de Québec, et tel que apourné
à la dernière séance régulier
pour prendre en considération tout
affaires régis par les circonstances
et en particulier la passation
d'un règlement imposant la
taxe sur laquelle sur tout biens
fonds imposables de la dite mun-
icipalité tel que annoncé
par l'avis de motion publié en
date du vingt deux septembre
dernier lequel avis de motion
ayant été donné à la séance de ce
conseil en date du vingt septembre dernier.

2ⁱⁿ deure être considérée la révision
de la liste Electoral (Provinciale)
concernant une plainte dont avis
public a été donné en date du
trente septembre dernier.

3ⁱⁿ Soumission à la considération
du conseil la liste des jurés
telle que préparée par le pro-
cureur tripartite et dont avis
public a été donné en
date du deux octobre courant

4ⁱⁿ la vente de la tranche
de Pointe-du-Cac à Niclot
pour son entretien hiver 1926-1927
et dont avis Public a
été publié en date du deuxième
jour d'octobre courant.

furent présent Mr J. Olive
Dugré maire Messieurs
les conseillers Alfred Rivard
Rodolphe Garneau Philippe
Guay formant chacun
de la présente session
sous la présidence de Mr le
maire -

Le secrétaire trésorier
donne communication
de la correspondance
suivante venant de Mr
J. A. Fournier Girard
Général de la compagnie
d'entreprise publique
concernant brochure intitulée

services d'utilité publique
dans nos municipalités Rurales
et donnant aux municipalités
le moyen de se procurer services
d'eau d'électricité, pompes à
incendie par le prêt municipa-
l.

Le conseil ayant pris en con-
sideration la liste des jurés
Mr le conseiller Philippe Guay
propose secondé par Mr le conseiller
Rodolphe Garceau et résolu
unanimement que la liste
des grands et petits jurés soit
approuvée telle que préparée par
le secrétaire trésorier
adopté unanimement

Il est proposé par le conseiller Alfred
Rivara secondé par le conseiller Rodol-
phe Garceau et résolu unanimi-
ment de procéder à la révision de
la liste électorale. Le conseil après avoir exami-
né la dite liste et y avoir ajouté
cinq noms sur plainte dont voici
les noms Armand Blouin, Alcide
Guilbert René Racette Roland Crote
Norbert Bitendren
et après avoir soustrait le nom sui-
vant Emil Guilbert le conseil con-
sueil considère la dite liste élec-
torale comme étant correctement
révisée. adopté unanimement

Il est proposé par Alfred Rivard secondé par Rodolphe Garneau et résolu unanimement de procéder à la vente de la traverse de Pointe-du-Lac à Nicolet comprenant la partie sous le contrôle de la municipalité de la visitation de la Pointe-du-Lac devant avoir son départ du N° 63) Numéro soixante et trois inclusivement au (N° 113) cent treize inclusivement à la disposition de l'acheteur, que la dite traverse soit vendue au plus bas et dernier enchérisseur pour son entretien de l'hiver 1926-1927 il est compris que dans le cas où l'acheteur ne sera pas tenu de baliser la traverse il n'aura droit qu'à la moitié du prix de la vente.

L'entretien de la dite traverse a été adjugé à Mr Oliva Guilbert qui est le plus bas et dernier enchérisseur pour la somme de \$40.⁰⁰/₁₀₀ quarante piastres. Adopté unanimement.

Il est proposé par Rodolphe Garneau secondé par Philippe Guay et résolu unanimement qu'il soit ordonné et statué par règlement de ce conseil suivant l'avis de motion donné à la séance du conseil en date du vingt septembre dernier et publié le vingt deux septembre dernier et qui vient d'être lu - ce qui a été -

Savoir;

Règlement N° 6

Qu'il soit ordonné et statué par règlement de ce conseil que le taux à imposer sur tous les biens-fonds imposables de la municipalité de la paroisse de la visitation de la Pointe-du-Lac soit fixé à trente cinq centins.

Province de Québec

Municipalité de la Visitation de la Pointe du Lac

Une session régulière du conseil municipal de la Visitation de la Pointe du Lac tenue à la salle publique à sept heures du soir le sixième jour du mois de décembre mil neuf cent vingt six telle que fournie à la dernière séance pour prendre en considération tout affaire requies par les circonstances.

Furent présent: Mr J. Oliva Dugre
Maire Messieurs les conseillers
Hormidas Benoit Rodolphe Garceau
+ Truffi Guilbert formant quorum
de la présente assemblée

Le secrétaire trésorier soumit au conseil les noms des contribuables de cette municipalité ayant des arriérés dus à cette municipalité et en particulier ceux ayant 3 années et plus d'arriérés ainsi que leur évaluation et le montant dû par chacun d'eux comme suit.

Eval.	Noms	Montant dû
\$ 50.00	Arthémis Biron	\$ 50
325.00	Rueim Blouin	358
200.00	Archis Baldue Hain	194

Éval	Noms	
\$500.00	Corporation Episc 3 Rm	\$ 5.67
100.00	Arthur Desaulniers	.98
100.00	Adolard Desaulniers	1.42
75.00	Joseph Descoteaux	.89
250.00	M. Thomas Duplessis	2.42
100.00	Zephirin Dupont	1.55
100.00	Hilaire Duval	2.92
5750.00	Jeanne et Joseph	85.26
1500.00	Oliva Guilbert	15.89
100.00	fos. G. Labarre	1.00
300.00	Odilon Huet	5.60
340	Arthur Pailli	8.24
25	M. V. Hoin Pothier	4.22

Il est proposé par le conseiller Truffé
Guilbert secondé par le conseiller Rodolphe
Garcen et résolu unanimement
que le secrétaire trésorier soit autorisé
de payer à Mlle Alexandrine Deslauriers la
somme de mil. piastres plus les inté-
rêts à elle dûs à date se montant
à \$50⁰⁰ cinquante piastres pour l'ille
promission passé d'après résolution en
date du sept. Décembre 1925 mil neuf
cent vingt cinq

adopté à l'unanimité

Il est proposé par le conseiller Hermis
Bernard secondé par le conseiller
Rodolphe Garcen et résolu una-
nimement que le secrétaire trésorier
soit autorisé d'emprunter de Mlle
Alexandrine Deslauriers au nom
de la municipalité de la paroisse
de la Trinité de la Pointe du Lac

par billet promissoir à demande; portant intérêt à 5% cinq pour cent, la somme de mil piastres ce dit emprunt pour payer des dettes dues par notre municipalité chemin route Québec Montreal

adopté unanimement

Il est proposé par Rodolphe Garneau secondé par Hor-
mudes Benoit et résolu unanimement que le secrétaire
trésorier soit autorisé à payer au trésorier
de la province de Québec (ministère de la voirie)
la somme de mil piastres \$1000⁰⁰/₁₀₀ en acompte
sur la somme due pour route Montreal Québec
pour sa confection; le dit paiement devra être
envoyé par l'entremise de notre député provincial
Mr A.E. Guibette dans le cours de Décembre courant

adopté unanimement

Il est proposé par Rodolphe Garneau
secondé par Trufflé Guilbert et résolu
unanimement que Mr le Maire J. Oliva
Dugri, et le secrétaire trésorier,
soient autorisés à emprunter au nom
de la municipalité de la Visitation de
la Pointe-du-Lac la somme de
\$250⁰⁰/₁₀₀ Deux cents cinquante piastres ou
moins si y a lieu; par billet
promissoir payable à demande
avec intérêt au taux de
six par cent. ce dit emprunt
pour payer et compléter paiement auto-
risé par ce conseil

Adopté unanimement

1922
 Il est proposé par Rodolphe
 Garceau secondé par Hermidas
 benoit et résolu d'accepter
 le compte et de verser inscrit
 de payer au secrétaire trésorier
 Jos Martin pour achat de timbre
 et papeterie à l'usage du bureau
 \$4.55 quatre dollars et cinquante
 centimètres et ratifier le paiement
 de 90 feuillets rols à l'évaluation
 payé à librairie l'anglais et
 à V. V. Ayot ainsi qu'un cahier
 de perception et papeterie au
 montant de douze piastre et 33
 centimes.

Adopté unanimement

Il est proposé par Grefli' Guilbert
 secondé par Rodolphe Garceau
 d'ajourner la session au
 premier lundi de Février
 à neuf heures du matin

Jl. L'ingre Maire
 Joseph Martin
 secrétaire trésorier

1927 39
Province de Québec

Municipalité de la paroisse de la Visitation
de la Pointe-du-Lac

A une assemblée des électeurs municipaux de la paroisse de la Visitation de la Pointe-du-Lac tenue à la salle publique de la dite municipalité le douzième jour du mois de janvier mil neuf cent vingt sept à dix heures du matin telle que annoncée par un avis public en date du trente et unième jour du mois de décembre dernier.

Annouçant par le dit avis une assemblée des électeurs municipaux de la dite municipalité pour mettre en nomination; et faire l'élection si nécessaire. du Maire et de trois conseillers municipaux en remplacement de Mr. J. Oliva Dugri, maire, et de Messieurs Hermis des Benoit, Archibald Sills et Philippe Guay, conseillers - le dit maire et les dits conseillers dont le terme d'office est expiré.

Mr. Joseph Fortin rentier du Village de la dite paroisse ayant été nommé par le président de l'élection pour lui aider à remplir les devoirs de sa charge, comme secrétaire.

Le Joseph Martin secrétaire
trésorier de la dite municipalité
étant de droit président de l'é-
lection est présent et requi-
ert les électeurs présents à
faire le choix des candidats
pour remplacer Mr J. Oliva Dugrè
maire, et les trois conseillers
sortant de charge. Les nomi-
nations devront être faites par é-
crit au président de l'élection

Il est proposé par Mr Truffi
Guilbert et secondé par Mr Alfred
Rivard que Mr J. Oliva Dugrè cultivateur
de cette paroisse de cette paroisse soit
nommé candidat à la charge
de Maire de la municipalité
de la paroisse de la Visitation de la
pointe-du-Lac. ont signé
Truffi Guilbert et
Alfred Rivard

Il est proposé par Mr Hormidas
Benoit secondé par Mr Philippe
Guay que Mr Ernest Gomeau
cultivateur de cette paroisse soit nom-
mé candidat à la charge de con-
seiller de la municipalité de la
paroisse de la Visitation de la pointe
du Lac. ont signé
Hormidas Benoit et
Philippe Guay

Il est proposé par Mr Philippe Guay secondé par Mr Alfred Rivard que Mr Philippe Bouchard cultivateur soit nommé candidat à la charge de conseiller de la municipalité de la paroisse de la Visitation de la Pointe du Lac.

ont signé Philippe Guay et
Alfred Rivard

Il est proposé par Mr Hermidas Benoit secondé par Mr Truffli Guilbert — que Mr Hermidas Guilbert cultivateur de cette paroisse soit nommé candidat à la charge de conseiller de la municipalité de la paroisse de la Visitation de la Pointe du Lac.

ont signé Hermidas Benoit
et Truffli Guilbert

Il est proposé par J. L. Houle secondé par Maxime Houle que Mr Achille Pothier cultivateur de cette paroisse soit nommé candidat à la charge de maire de la municipalité de la paroisse de la Visitation de la Pointe du Lac.

ont signé J. L. Houle
Maxime Houle, Donat Dupont, Athouan Houle, Orléan Benoit, Adolphe Berthiaume, Cap Duval.

Advenant qu'il s'est écoulé deux heures depuis l'ouverture de l'assemblée et qu'il n'y a que le nombre de candidats nécessaire pour remplir les places vacantes des conseillers portant de charge je proclame M. M. Ernest Cormeau cultivateur, Philippe Bouchard cultivateur Herminigild Guilbert cultivateur tous trois résidant dans la dite municipalité, élus par acclamation conseillers de la municipalité de la Visitation de la paroisse de la Pointe-du-Tac

Et advenant qu'il a été présenté plus de candidats qu'il en faut pour remplir la place vacante du maire

Je Joseph Martin président de Visitation déclare qu'il sera ouvert un bureau de votation pour l'enregistrement des votes en faveur des candidats qui ont été mis en nomination dont voici les noms, M. Oliva Dugri, et M. Achil Pothier.

Le bureau sera ouvert ici à la salle publique depuis huit heures du matin jusqu'à six heures du soir demain le troisième jour du mois de janvier mil neuf cent vingt sept. Assemblée Close
Joseph Martin président de Visitation

Je soussigné Joseph Fortin rentier
ayant été nommé secrétaire de
l'élection du maire pour la
municipalité de la paroisse de
la Visitation de la Pointe-du-
Sac jure que je remplirai
avec justice, honnêteté et
fidélité les devoirs de cette
charge au meilleur de mon
jugement et de ma capacité
ainsi que Dieu me soit en
aide.

assermenté devant moi J. P. Fortin
à Pointe-du-Sac ce dou-
zième jour du mois de
janvier mil neuf cent
vingt sept
Joseph Martin
président

Municipalité de la paroisse de la visita-
tion de la Pointe-du-Sac ce treizième
jour du mois de janvier 1927 mil
neuf cent vingt sept.

Je soussigné Joseph Martin président
de l'élection, déclare que
adrenant la déclaration reçue
de Mr Achille Pothier candidat
comme maire de la municipa-
lité de la paroisse de la Visitation
de la Pointe-du-Sac par
laquelle déclaration Mr.
Achille Pothier me prie
de rejeter son bulletin
de présentation, et de le con-
siderer, comme nul et non

avons le soussigné déclare
 M. J. Oliva Dughi cultivateur
 de cette paroisse comme
 étant dûment élu maire
 de la municipalité de la
 paroisse de la Visitation
 du la Ponte-du-Rac

Joseph Martin
 président de l'élection

Bureau de la Municipalité
de la paroisse de la Visitation
de la Pointe-du-Sac ce troisi-
ème jour du mois de Janvier
mil neuf cent vingt sept

Je soussigné déclare solen-
nellement que je résigne
comme candidat a la
charge de maire de la
municipalité de la visi-
tation de la Pointe-du-Sac
et je prie le président
de l'élection de refuser
mon bulletin de présen-
tation et le considérer
comme nul et non avenue

Achille Sother

Province de Québec
Municipalité de la paroisse
de la visitation de Pont-de-Lac

Je soussigné J. Oliva Dugré
cultivateur de cette paroisse
ayant été élu maire de la
dite municipalité -
et M. M. Ernest Comeau
Philippe Bouchard & Hermi-
nigilde Guilbert, tous trois
cultivateurs, ayant été du-
ment élus conseillers de la
sur-dite municipalité..

Jure solennellement cha-
cun pour soi-même que
je remplirai avec honnê-
tété et fidélité les devoirs
de cette charge au meilleur
de mon jugement et de ma
capacité.

Ainsi que Dieu me soit en aide

Assermenté devant
moi à la Pointe-du-Lac ce
septième jour
de Février mil neuf
cent vingt sept.

Jos. Marlin
secrétaire-trésorier

J. O. Dugré

Ernest Comeau

Philippe Bouchard

Hermigilde Guilbert

Municipalité de la Paroisse de la
Visitation de la Pointe-du-Lac
Province de Québec

A une session du conseil municipal de la paroisse de la Visitation de la Pointe-du-Lac, tenue à la salle publique le septième jour du mois de Février Mil neuf cent vingt sept, à neuf heures du matin / telle que rassemblée à la dernière session pour considérer toute affaire requise par les circonstances -

furent présent M. Oliva Dugri Maire Messieurs les conseillers : Truffi Guilbert Hermenigild Guilbert Ernest Comeau et Philippe Bouchard et Alfred Rivard formant quorum.

Le secrétaire trésorier fait rapport de ce qui suit:

- 1^{re} Communication du rapport des dernières élections municipales.
- 2^{me} Lecture d'une lettre datée 24 Dec. 1927 par M. G. Guilmette M.P. accusant réception d'un chèque \$1000.⁰⁰ a/c sur construction route nationale. Etc.
- 3^{me} Lecture de 2 lettres de Jos. Boulanger sous-ministre et 1 de H. G. Guilmette M.P. concernant la balance que notre municipalité doit au département de la voirie, et en demandant le paiement de la dite somme Etc.

Il est proposé par Trufflé Guilbert
secondé par Eugène Rivard et
résolu de payer à Anita Boudet
la somme de \$3.00 trois dollars
pour usage de l'électricité pendant
un an finissant 3.00

et de payer à Jos. Fortin la somme
de \$1.00 un dollar pour services
comme ayant été nommé secrétaire
de l'élection le 13 janvier dernier 1.00

Adopté unanimement

Il est proposé par Ernest Pomeau
secondé par Philippe Bouchard
et résolu d'ajourner la session
au premier lundi de mars
à neuf heures du matin

J. H. Hugre Maire
J. S. Martin
secrétaire trésorier

Province de Québec, Municipalité de la paroisse
de la Visitation de la Pointe-du-Fac

A une session régulière du conseil municipal de la paroisse de la Visitation de la Pointe-du-Fac tenue au lieu ordinaire des sessions du dit conseil, à neuf heures du matin le septième jour du mois de mars mil neuf cent vingt sept, telle que adjournée à la dernière session pour considérer toute affaire requise par les circonstances.

Furent présents M^r J. Oliva
Maire M^{rs} les conseillers Ernest Cormier, Philipe Bouchard, Truffi, Guilbert, Hermingild, Guilbert, Rodolphe Garceau
formant quorum.

Le secrétaire, trésorier donne communication des correspondances suivantes: savoir,

1^{re} Une lettre par M^r J. A. Langlois en date du 1^{er} Fev. 1927 en rapport avec la loi de protection automatique contre le feu

2^e Lecture d'une lettre datée 31 janv. 1927 de la Revue Municipale du Canada par M^r Gustave Morin sollicitant

notre Conseil de s'abonner à la
dite revue; à laquelle le Conseil
a refusé de s'abonner

3^{me} Lecture d'actes, dernier sollicitant
achat de code municipal par
Jean François Pouliot avocat

4^{me} Lecture d'une lettre
du député provincial Mr
A. E. Guilmette datée 26
fév. 1927 répondant à Mr
le maire, concernant entre-
preneur lui-même, Mr le maire
et Mr Alfred Rivard au
sujet de la route nationale

5^{me} Lecture d'un avis et trans-
port au conseil municipal de
La Pointe du Lac. Par Mr Lucien
Blouin d'un terrain contenant
(54) cinquante quatre arpents de
terre et portant le no 294) numéroté
deux cent quatre vingt quatre
du cadastre officiel d'enregis-
trément pour La Pointe du Lac.
La dite avis en date du deuxième
jour de Mars courant et signé
par Lucien Blouin.

Concernant la remise et avis fait
par Mr Lucien Blouin
il a été proposé par Ernest Comeau
secondé par Rodolphe Garsneau
d'accepter la remise et l'avis
fait par Lucien Blouin de (54)
cinquante quatre arpents de terre

portant (No 294) numero deux cent
quarante quatre du cadastre officiel
de la Pointe-du-Lac -
le secretair tresorier est par la presente
autorise a transporter ce dit terrain
aux anciens proprietaires M^r H^r Hoin
Jannier et Philippe Jannier,
ainsi il devra au role d'evaluation
et de perception y inscrire le nom
des dits M^r H^r Hoin & Philippe Jannier
comme proprietaires du dit terrain

Adopté unanimement

M^r le conseiller Truffi Guil-
bert propose secondé par le
conseiller Herminigilde Guil-
bert. Que le secretair tri-
sariier soit autorise a
acheter de la Canada
Supply company, Reg'd 156
Rue Fairview, City de Quebec.
un code Municipal 1926-1927
au prix de deux Dollars \$2.00
a l'usage de M^r le Maire

Adopté unanimement

Sur demande verbal de M^r Jean Peseux
de considerer son evaluation sur
un terrain 18 arp cad. 349 Eval. a 75⁰⁰
le conseil prendra en conside-
ration l'evaluation du dit terrain
a la prochaine revision du Role -

Il est proposé par Rodolphe
Garcia secondé par Philippe
Bouchard, que le maire soit
autorisé à réclamer du
Municipal Council du Comté en faveur
de notre municipalité la
somme de quarante piastres
étant le coût de l'entretien
de la traverse de Pointe-du-
Fas à Nicolet pour l'entretien
d'hiver 1926-1927

adopté unanimement

il est proposé par Ernest
Gormeau secondé par Philippe
Bouchard à ajourner la
session au 4^e ou 5^e avril
prochain à neuf
heures du matin

J. O. L. G. Maire
J. B. Martin
secrétaire trésorier

Province de Québec

Municipalité de la paroisse de la Visitation de
la Pointe-du-Lac

A une assemblée régulière du conseil municipal de la Visitation de la Pointe du Lac tenue à la salle publique le quatrième jour du mois d'avril mil neuf cent vingt sept à neuf heures du matin tel que assemblée à la dernière assemblée pour considérer toute affaire requise par les circonstances -
S'étaient présent M^r J. Oliva, Dugrignan
Mess. les conseillers Alfred Rivard
Griffli Guilbert Hermingilde Guilbert
et Rodolphe Garneau formant quorum
de la présente assemblée.

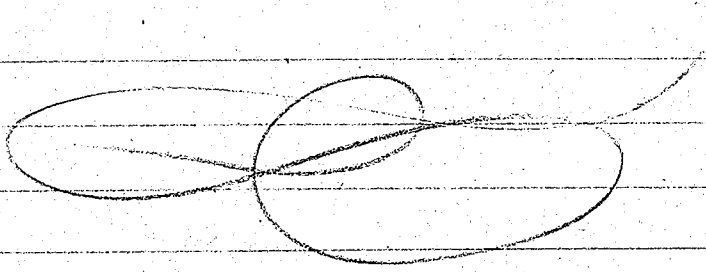
Le secrétaire trésorier pour communication des correspondances suivantes
~~par~~ de la revue municipale en
Canada par M^r Jules Prieur en
date du 9 mars dernier.

Quin Reclamation de la somme de
\$58⁸⁸ cinquante huit piastres et ⁸⁸ cent
centins par le département du secrétaire
de la province de Québec, par
le demandeur devant être soldé
d'ici au premier mai pro-
chain. la dite reclamation
étant pour pension de Dame
E. Bonneau à l'Hôpital St
Michel. Archangé.

Le conseiller Alfred Rivard propose appuyé par le conseiller Rodolphe Garneau de demander à l'honorable Ministre de la voirie M^r Perron, sur recommandation et par l'entremise de notre député provincial M^r A.E. Gauthier, d'accepter la somme de \$ 4000.⁰⁰ quatre mille piastres en parfait paiement de la somme due par notre municipalité au département de la voirie concernant ce qui a rapport à la route nationale (Lac Beauport, Montreal). Notre municipalité s'engage à effectuer l'emprunt de la dite somme, et payer ce dit montant dès qu'elle aura reçu une réponse acceptant notre offre.

Adopté unanimement
Il est proposé par Hermine Gauthier secondé par Alfred Rivard que le certain trésorier soit autorisé à payer à M^r Oliver Gauthier la somme de \$ 40.⁰⁰ quarant dollars étant le prix du coût de la traversée de Pointe du Lac à Neale pour son entretien hiver 1926-1927.
Adopté unanimement

M^r Treffi Gauthier secondé par Rodolphe Garneau propose d'ouvrir l'Assemblée en deux mai prochain à sept heures du soir.
M^r Languet main
Jos Martin sec. tres.



Province de Québec

Municipalité de la paroisse
de la Visitation de la
Pointe-du-Lac

A une session régulière du
conseil municipal de la
paroisse de la Visitation de
la Pointe-du-Lac tenue
à la salle publique
le deuxième jour du mois
de mai mil neuf cent
vingt sept à sept heures
du soir, telle que pour-
vue à la dernière session
pour considérer tout affaire
requies par les circonstances
furent présent Mr. Joliva
Dugré, Mair, Messieurs
Ypelli, Guilbert, Ernest Comeau,
Rodolphe Garscan et
Hermingild Guilbert
formant quorum de la
présente session.

Le secrétaire trésorier donne
communication d'une lettre
du député provincial Mr. H.E.
Guilbette ayant rapporté notre
offre de \$4000⁰⁰/₁₀₀ concernant route
nationale, en date du 30 avril
dernier.

Mr Rodolphe Gorceau propose secondé par Mr Ernest Gorceau et résolu unanimement d'accepter les comptes produits verbalement des inspecteurs de voirie pour travaux fait sous leur ordre dans les chemins public de la municipalité, tels que nous spécifions. Le secrétaire trésorier est aussi autorisé à payer à chaque inspecteur de son arondissement le montant qui lui est dû

de charger pour répartition Route 7^{me} rang
Mr Philippe Gauthier inspecteur

Mr Oliva Dugri'srai	.25
Dominic David Jovier	.38
Edmond Fréchette	.30
Elysée Dupont fils	.25
Arthur Dupont	.25
Mois Dupont fils	.38
Mois Bolduc	1.00
Frs. & Emil Gauthier	.25
Alfred Houle	1.13
Stephen Proulx	.19
Dionis Desaulniers	.63
Joseph Abran	.07
Adrien Bellemare	1.00
Albert Bourassa	.30
Adolphe Gauthier	.30
Dionis Bellemare	.25
Gustave Bellemare	1.13
Nazaire Giroux	1.00
Omer St Louis	.75
Louis St Louis	.38
James Blais	.13
	9.19

Dame Van ^{re} Lrs Milot	\$ 1.25
Donat Godebois	.19
Dame Van Dolphis Balleus	.07
Louis Dussault	.25
Arthur Deneury	.13

Pour repartition Route St Nicolas	
Mr Aimé Gauthier inspecteur	
à charger à Messieurs	
J. H. Champagne	\$ 1.12
Louis St Louis	.45
Arthur Boulauger	.30
Mari Louis Rickard	.08
Osoni Bourassa	.08
Alphonse Simonneau	.37
Van Alex Simonneau	.23

Pour Répartition Côte Bisson	
Aimé Gauthier insp.	
Alphonse Simonneau	.60

Pour repartition Côte Denis Milot	
Aimé Gauthier insp.	
A. H. Champagne	2.12
Arthur Boulauger	.53

Pour Repartition Route	
Capit. Munsell	
Mr Onila Godin inspecteur	
Dame Van David Jaurien	31
Moise Dupont fils	23
Dame Van Dolphis Balleus	2
Lrs & Emil Gauthier	8

5.78 ✓

De charge à Mr Steaphan Proulx
pour travaux fait à sa part de
cloture par Mr Arthur Comeau
la somme de \$1.50
ce dit montant est payé à.
l'inspecteur Philippi Gauthier. (Pd anse)
y 29.

adapti unanimement

il est Proposé par Ernest Comeau
secondé par "Greffli" Guilbert,
et résolu d'ajourner la session
au premier Lundi de du
mois de Juin prochain à
sept heure du soir

adapti

J. O. Lingri (Main)
Jos. Martin p. e. trus.

Provinciae Quebec
Municipalité de la paroisse
de la Visitation de la
Pointe-du-Lac

A une session régulière du
Conseil municipal de la paroisse
de la Visitation de la Pointe-du-Lac
tenue à la Salle Publique
le sixième jour du mois d'août
mil neuf cent vingt sept à
sept heures du soir telle que
fournie à la dernière session
pour considérer tout affaire requise
par les circonstances

furent présents M^r J. Oliva
Diogre M^r J. M. les conseil
lers, Dreffé, Guilbert, Hermingeld
Guilbert, Philippe, Boechard
formant chacun de la présente
Assemblée

Le secrétaire trésorier donne
communication des correspon-
dances suivantes. savoir

par d'une lettre datée 31 mai
1927 de M^r Jean-François Pouliot
c.v. Rivière-du-Loup P.-2.
offrant à notre conseil en
vite son code municipal
annoté édition de 1927

2^e Reclamation du Gouvernement
provincial pour entretien d'indigènes
Publiques Américains Comeau à
l'Hôpital St Joseph 3 Rivières du 8 Sept
au 31 Dec 1926 à 15¢ = \$14.25

Il est proposé par Philipp Beuchon
secondé par Hermingild Guilbert
et résolu unanimement
d'autoriser le secrétaire
trésorier à payer la dite
somme de \$14.²⁵ dix sept
Dollars et vingt cinq centimes
au service de l'assistance
publique à l'hôtel
du Gouvernement Québec
pour pension de Américains
Comeau à l'Hôpital St Joseph
de 3 Rivières payant jusqu'en
31 Décembre 1926 \$14.25

Adopté unanimement

Mr Triffé Guilbert propose
secondé par Hermingild
Guilbert que le secrétaire
avis par lettre non recommandée
les élus de Notre com-
municipalité de se rendre ici
à la prochaine réunion de ce
conseil qui devra avoir lieu
le (4) quatre juillet prochain
à laquelle séance devra avoir lieu
la discussion du rôle d'évaluation
adopté

5 Mr Truffi Guilbert propose
secondé par Mr Philippe Bouchard
et résolu d'accepter les comptes
produits verbalement par les inspec-
teurs de voirie pour travaux faits
sous leur ordre dans les chemins
publics de notre municipalité
tels que sous spécifiés

Le secrétaire trésorier est aussi
autorisé à payer à chaque inspec-
teur de son arrondissement le
montant qui lui est dû
1^{er} De charger pour répartition
Cote Trotter (ou Girard) Athouan Chêto insp

a Mr Charles Milelle	✓ \$ 0.33
Alfred Blouin	✓ 1.14
	<u>1.50</u>

2 De charger pour répartition
Cote El. Dupont Route Moir Dupont Route Melette

a Mr Robert Thiffault	^{cote} 38	^{Melette} 58	= ✓ .96
(a Albert Blouin	^{272^{ap}} 76	R.H.D. 640	
" " Blouin	^{542^{ap}} 152	1.27	2.92

a Philippe Boissier	✓ 2.80
a Dame Ve Moir Pothier	✓ 1.35
a Yephirin Guilbert	✓ 1.25

il est proposé par Truffi Guil-
bert secondé par Philippe
Bouchard d'accepter les
comptes suivants

1^{er} de payer au se trs fers
Martin la somme de \$ 6⁰⁰

six Dollars pour entretien et
chauffage de la salle publique
au 30. Le secrétaire est
autorisé à payer ce dit montant

Mr Philippe Bouchard (proposé
ci-dessus) par Mr Herminigild
Boulhert et résolu d'apporter
la session au quatre juillet
prochain, à laquelle session
aura lieu la reddition des
comptes du Secrétaire Trésorier

J. D. Langre Maire
J. S. Martin
sec. tres.

* a sept
heures du
soir

J. D. Langre
J. S. Martin

Rédaction des comptes du secrétaire trésorier J. E. Martin
pour l'année finissant le 30 juin 1927

RECETTES

Sur arrerages du taxes	\$ 150 49
intérêt perçus 783 + Banque Prov 292 =	10 82
Taxes Générales 1926-1927	1596 37
spéciales, entretien chemins	26 34
du conseil du Comté St Maurice traversé	40 00
par emprunt temporaire	1000 00
Caisse année dernière au 1 ^{er} juill	186 14
	3010.16

Paiements

Rente annuelle sur fonds batiss + furis	12 00
Administration Générale sol. Rec. tres + autres	126 00
papetiers, éclairage, chauffage	25 74
timbre poste et d'accise	6 00
pour répartition rôle cons. comté	180 54
assistance aux hopitaux	17 25
traversé Pte du Lac à Nicolet	40 00
Taxes spéciales Entretien chemins	26 86
Entretien d'utilité publique Electricité	249 96
intérêt payé sur tous les emprunts	50 00
Remboursement des emprunts temporaires	1000 00
tout autre montant et déboursé	1062 00
1 ^{er} juill 1927 argent en Caisse	213 81
	3010.16

Actif

Caisse	213 81
arrerages int. comp.	404 94
Taxes spéciales	44 53
amortissement	231 50

Passif

Billet promiss. 1000 00

Quatrième jour de juillet mil neuf cent vingt sept
Vu et trouvé exacts les comptes pour l'an-
née 1926-27 (juin au 30 juin) J. E. Lamy *Trés.*

Province de Québec
Municipalité de la paroisse de la
Visitation de Pontre-du-Lac

A une session régulière
du conseil municipal de la pa-
roisse de la Visitation de la
Pontre du Lac tenue à la
salle publique le quatrième
jour du mois de juillet mil
neuf cent vingt sept à sept
heures du soir. Telle que avan-
cée à la dernière session; pour
considérer tout affaire régies
par les circonstances; et en par-
ticulier la reddition des comp-
tes du secrétaire trésorier telle
que annoncée par avis public
en date du 25 juin dernier.

Furent présent M^r. Oliva
Mayor, Messieurs les
Conseillers Ernest Comeau
Jreffli Guilbert Rodolphe
Garcia, Philippe Bocheard
Alfred Rivard

Le secrétaire trésorier donne com-
munication des correspondances
suivantes savoir:

- 1^{re} Reclamation de la somme de \$12⁰⁰
pour contribution au fonds de Bâtisse
et Jures pour l'année 1927-1928

- 2^e Reclamation en date du 10 juin dernier, des argents dus au département de la Voirie de la province de Quebec par le sous-ministre Mr Jos. Boulangier
- 3^e de Mr Jos. Boulangier sous ministre date 20 juill 1927
- 4^e Reclamation date 15 juin 1927 au montant de \$58.08 du service des Hôpitaux d'aliénés (Relève de compte)
- 5^e lettre du Dr alph. Lessard Directeur du service provincial d'Hygiène concernant la prudence que les municipalités doivent prendre pour se protéger les maladies rage de chien et fièvre typhoïde

Le secrétaire trésorier ayant soumis ses comptes au conseil il a été proposé par le conseiller Rodolphe Garneau secondé par le conseiller Philippe Bouchard et résolu unanimement d'accepter les comptes de la municipalité de la paroisse de la visitation de la Pointe du Lac tenue par Joseph Martin secrétaire trésorier et audités par le Révérend J.C. Lamy vicaire.

Adopté unanimement

Le conseiller Rodolphe Garneau proposé secondé par le conseiller Tréfleuil Guilbert et résolu unanimement de réengager Joseph Martin secrétaire Trésorier

de la municipalité de la Paroisse
de la Visitation de la Pointe-du-Lac a
raison de \$125⁰⁰ cent vingt cinq piastres
pour la présente année et de lui payer
les papeteries, cahier, timbre, et autres
articles nécessaires au bureau.
il est aussi autorisé à retirer son
salaire à tous les trois mois.

Adopté unanimement

Considérant la réclamation datée 10 juin
dernier par le sous-ministre M. Jos. Beaulan-
ger, sommant notre Municipalité
de payer au département de la Voirie
la somme d'argent qui lui est due
pour la confection de la route nati-
onale

Il a été proposé par
Ernest Comeau secondé par Alfred
Rivard et résolu unanimement
d'autoriser Mr J. Oliva Dugre Maire
et le secrétaire trésorier à emprunter
la somme de \$500⁰⁰ cinq cents
piastres par billet produisant
payable à demande au taux de
cinq par cent. cette dite somme
d'argent étant pour payer en qua-
trième acompte au ministère de
la Voirie. — Le secrétaire trésorier
est autorisé à payer cette dite somme
de \$500⁰⁰ cinq cents piastres au trésorier
de la province de Québec Département de
la Voirie sur confection de la route Lachine
Montreal par l'entremise de notre député M. Trigon

Adopté unanimement

Il est proposé par le conseiller
Ernest Comeau secondé par
le conseiller Alfred Rivard
et résolu d'autoriser le secrétaire
trésorier de payer \$12⁰⁰ deux
piastres payable à l'ordre du
shérif du district des Trois Rivières
pour contribution au fonds
de bâtisses et furis annu-
juel 1924-1928

Adopté unanimement

Il est proposé par le con-
seiller Rodolphe Garsen
secondé par le conseiller Ernest
Comeau d'accepter les comptes
suivants donnés verbal-
ment séance tenante
pour travaux fait pour
cloture dans cette muni-
cipalité — comme suit

Le secrétaire trésorier
devra payer à Mr l'inspec-
teur agraire Albert Blouin
pour achat de ce qui suit

1 rouleau de Troche	\$4.00
4 lbs de crampes	28
acheté Chas. Hoff	
Total et payable	
à lui par l'inspecteur	
M. Albert Blouin	

La dite somme de 4.28 devra

être chargé comme taxes
spéciales au comptes de
Mr Philippe et Noé Janvier
sur terrain portant no cadastre
294

2^{me} Le secrétaire Trésorier devra payer
à l'inspecteur alb. Blouin

a althmann
oroch

pour achat de 100 piquets \$9.00
" 4 jours d'ouvrage
faits par Mr Hénari Dupont
à \$2.50 = 10.00

pour 3 Rouleaux Broche	10.50
" 12 lbs crampe	.72
" 6 " clous	<u>30</u>
	30.52

ce dernier entre Broche
crampe et clous au montant
à onze piastres + 52^c
devra être payé à
Y. Rouette marchand
par l'inspecteur

La dite somme de trente ^{piastres} cinquante
deux centins \$30.52 devra être
chargé par le secrétaire Trésorier
au livre de perception au compte
de Mr Rolland Lafontaine des
3 rivières ayant terrain 6 30.52
cadastre No 300 de notre municipalité

Adopté unanimement
ainsi que par le conseil a Blouin le 34.80

Il est proposé par Philippe
 Bouchard seconde par J. Reffle
 Guillot et résolu d'ajour-
 ner l'assemblée au dix
 huit juillet courant à
 sept heures du soir

J. H. Hugré Maire
 J. Martin
 secrétaire trésorier

Province de Québec
Municipalité de la paroisse de la
Visitation de la Pointe-du-Lac

A une session du conseil municipal de la paroisse de la Visitation de la Pointe-du-Lac tenue à la salle publique lieu ordinaire des séances du dit conseil le dix huitième jour du mois de Juillet mil neuf cent vingt sept à sept heures du soir telle que ajournée à la dernière session pour considérer toute affaire requise par les circonstances et en particulier la révision du rôle d'évaluation de la dite municipalité et dont avis public a été publié aux intéressés en date du vingt-troisième jour du mois de Juin dernier conformément à l'article 675 du code municipal furent présents M^r J. Oliva D^{re}gr^e Maire Messieurs les conseillers Alfred Rivard Grefflé Guilbert Hermingfeld Guilbert Ernest Romeau et Rodolphe Garneau

Il est proposé par le conseiller Hermingfeld Guilbert accordé par le conseil par Alfred Rivard et résolu à l'unanimité, que les noms des nouveaux propriétaires; soumis au conseil à sa présente session soient inscrits au rôle d'évalu-

ation et que les changements d'évaluation ainsi que les nouvelles évaluations soient également entrés au rôle d'évaluation telles que données et décidées par le conseil à sa présente session

adopté unanimement

Le secrétaire trésorier donne communication des correspondances suivantes -

1^{re} Lettre du sous-ministre Jas. Beaulac qui lui ne peut rien retirer de l'avis qu'il a donné à notre municipalité le mois dernier

2^{me}

Lettre de Louis Ph. Hebert. Re: passion St Jérôme demandant le permis de distribuer des circulaires dans notre municipalité.

M. Rodolphe Garneau propose secondé par M. Ernest Comeau que le secr. tair devra répondre à M. Louis Ph. Hebert chef de Publicité de la passion St Jérôme que notre municipalité n'a aucune objection à ce qu'il distribue des circulaires dans notre municipalité

adopté

3 Lettre de M. Savard inspecteur général service d'Hygiène daté 13 juill. 1925 notifiant notre municipalité au danger de contracter la maladie varicelle.

il est proposé par Hermine
 Gildt Guilbert secondé par
 Treffli Guilbert et résolu
 d'ouvrir la session au
 premier jour d'août prochain
 à sept heures du soir

J. L. Hugre maire

Joseph Martin
 secrétaire Trésorier

Province de Québec
Municipalité de la paroisse
de la Visitation de la
Pointe-du-Rac

A une session régulière
du conseil municipal
de la paroisse de la Pointe
du-Rac tenue au lieu
et heure ordinaire des
dites séances du conseil
le premier jour du mois
d'août mil neuf cent
vingt sept furent
présents Mr Joliva Dugré
Maire Mr Treffli Guilbert
et Mr Herménigilde Guilbert
ne formant pas quorum
de la présente assemblée

il est proposé par Treffli
Guilbert secondé par Herménigilde
Guilbert et résolu d'apporter
au dix d'août à la sept
heure et demi après midi
Jl Dugré Maire

J. Martin
secrétaire

Province de Québec

Municipalité de la paroisse de la
visitation de la Pointe-du-Lac

A une session régulière du conseil
de la municipalité de la paroisse de
la ~~visitation~~ de la pointe-du-Lac
tenue à la salle publique le dix
sept mil neuf cent vingt sept
sept heure et demi du soir telle
qu'il a été fourni à la dernière séance
furent présents; pour considérer
toutes affaires reçues par les circonstances
furent présents M^r Polina Dugré-maire, M^rss.
les conseillers Hermine Gild Guilbert
Triffli Guilbert Rodolphe Garneau
Ernest Comeau Alfred Rivard & Philippe
Bouchard

Après considération d'une deman-
de faite à notre conseil par M^r Hilair
Dupont fils d'aut. dom. de placer son
fils Thomas Dupont dans une maison
de panti sous la loi de l'assistance
publique M^r Dupont déclarant que
son fils est malade et qu'il n'a
pas les moyens de payer pour lui.

Après avoir considéré les formalités
requises pour l'admission de M^r Thomas
Dupont à un hospice, maison de
panti; et après refus du médecin
de remplir la formule requise
de lui il a été proposé par
Rodolphe Garneau secondé par Triffli
Guilbert et résolu unanimement de laisser
la dite demande sur la table pour considération
adopté unanimement

Mr le conseiller Rodolphe Garceau
 donne avis de motion qu'à la pro-
 chaine séance régulière de ce con-
 seil, (il sera passé) qui aura lieu
 à la salle publique le dimanche 2 septembre
 prochain à sept heures et demi du
 soir il sera passé un règlement
 fixant le taux à cinquante centimes
 par cent piastres devant être impo-
 sé sur tous les biens fonds impo-
 sable de cette municipalité
 pour rôle de perception général
 année 1924-1928 mil neuf cent
 vingt sept à mil neuf cent vingt huit

Il est proposé par Alfred
 Rivard secondé par Her-
 ménégilde Guilhot et réso-
 lu d'accepter les comptes
 courant pour travaux
 faits sous l'ordre d'inspec-
 teurs dans notre munici-
 palité, tel que nous
 spécifions
 pour réparation d'import en
 bas de la route du 7^{me} rang
 par ordre de l'inspecteur
 Mr Philippe Gauthier
 et de charger de Messieurs
 Louis Dussault \$0.40
 Etienne Proulx .30
 Arthur Denbury .20
 Adrien Bellemare .80

Dioris Desaulniers	\$ 1.00
Victor abran	10
Adolphe Gauthier	48
Albert Bourassa	48
Agapied Bellemare	50
Gustave Bellemare	480
Nazaire Giroux	160
Omer St Louis	1.20
Louis St Louis	.60
Edmond Gauthier St Vie.	30
Dame Van Frs Hilst	2.00
Donat Godebais	30
J.H. Champagne	30
	<u>\$12.36</u>

Le secretari tresorier est autorise
 a payer le total des montants ci-
 haut inscrit. ce montant a
 douze piastres et trente six
 centils \$12.36 a Mr l'inspec-
 teur Philippe Gauthier

2^e de charger a Mess. Philippe
 et Moise Jannier pour frais
 de cloture la somme de \$3.00
 trois piastres pour piquet et faire
 la cloture

le secretari devra payer ce dit
 montant de 3.00 a Mr Polina Dougre
 ce dernier ayant acquitti la dite
 creance envers Mr Dupont qui a
 fait la cloture

adopté unanimement

Il est proposé par Philippe Bouchard secondé par Rodolphe Garneau d'ajourner la session au douzième jour du mois de septembre prochain à sept heures et demi du soir.

J. L. Dugre Maire

(Signature)
sec. tres

Province de Québec
Municipalité de la paroisse de la
Visitation de la Pointe-du-Pac

A une session spéciale du conseil de la municipalité de la paroisse de la Visitation de la Pointe-du-Pac tenue à la salle publique le trente et unième jour du mois de août mil neuf cent vingt sept à sept heures et demi du soir pour prendre en considération un action de la Province de Québec au montant de \$6,602.44 contre notre municipalité tout sujet ayant rapport au règlement de la dite action devra y être considéré; la dite réclamation étant considérée comme balance due pour notre part de la route nationale.

Furent présent Mr J. Oliva
Dugre Maire Messieurs les conseillers
Alfred Rivard Hermingild Guilbert Tréflé
Guilbert Philippe Bouchard Ernest Comeau et Ro-
dolphe Garneau

Le secrétaire trésorier donne lecture de la réclamation en cour supérieure action de la Province de Québec contre notre municipalité.

Il est proposé par le conseiller Ernest Comeau secondé par le conseiller Alfred Rivard et résolu unanimement que par le Maire J. V. Dugri, et le secrétaire trésorier soient autorisés à emprunter au nom de la municipalité de la paroisse de la visitation de la Pointe-du-Lac, sur billets promissaires payable à demande la somme de \$6,602.44, six mille six cents deux piastres et quarante quatre centins avec intérêt au taux de cinq par cent, la dite emprunt étant pour régler une action en cour supérieure signifiée le 26) vingt six août courant, ordonnant la comparution après six jours au paiement de notre part due pour la construction et entretien de la route nationale.

Le secrétaire trésorier est aussi par la présente autorisé à payer la dite somme de \$6,602.44 six mille six cents deux piastres et quarante quatre centins, au secrétaire de la province de Québec en paiement de la dite réclamation aussitôt que la dite somme d'emprunt aura été déposée à la Banque provinciale au crédit de notre municipalité.

adopté unanimement

Il est proposé par le conseiller
Herménigède Guilbert secondé
par le conseiller Truffli Guilbert
et résolu de clare l'assemblée.

J. O. Dugre Maire
Joseph Martin
secrétaire trésorier

Province de Québec

Municipalité de la paroisse de la
Visitation de la Pointe-du-Lac

A une session régulière du conseil municipal
de la paroisse de la Visitation de la Pointe
du Lac tenue à la salle publique le
deuxième jour du mois de Septembre
mil neuf cent vingt sept à sept heures et demie
du soir tel que fourni pour considérer
toute affaire reçue par les circonstances
et en particulier — — —

1^{re} Soumission à la considération
du conseil la liste supplémentaire
des jurés telle que préparée par
le secrétaire trésorier et dont avis pu-
blic a été donné en date du deuxième
jour d'août dernier — — —

2^{me} La passation d'un règlement
imposant la taxe annuelle sur tous
les biens fonds imposables de la dite
municipalité tel que annoncé par
l'avis de motion donné à une séance de ce
conseil le dix août dernier et publié le
deuxième jour du mois d'août dernier

Furent présent J. H. J. Oliva Dugre Maire

M^r le conseiller Rodolphe Garneau
ne formant pas quorum de la
présente assemblée

Il est proposé par Rodolphe
Garneau secondé par M^r J. Oliva
Dugri, d'ajourner la séance
au premier lundi de octobre
prochain à sept heures du
soir

Rodolphe Garneau

J. O. Dugri

Jos Martin

secrétaire trésorier

3 oct. 1927 83

Province de Québec
Municipalité de la paroisse de la Visitation
de la Pointe-du-Lac

A une session régulière du conseil municipal de la paroisse de la Visitation de la Pointe du Lac, tenue à la salle publique le troisième jour du mois d'octobre mil neuf cent vingt sept à sept heures du soir. Telle que assemblée à la dernière session qui n'a pas eu lieu faute de quorum. La présente session pour considérer toutes affaires requises par les circonstances, et en particulier —
1^{re} la soumission à la considération du conseil de la liste supplémentaire des jurés telle que préparée par le secrétaire trésorier et dont avis public a été donné en date du douze août dernier. —

2^{me} La vente de la traverse de Pointe du-Lac à Nicolet pour son entretien de l'hiver telle que publiée le quatorzième jour du mois de septembre dernier. —

3^{me} La passation d'un règlement imposant la taxe annuelle sur tous les biens fonds imposables de notre municipalité, telle que annoncée par avis de motion donné le dix août dernier et publiée le douze août dernier. —

furent présents M. M. Oleva Dugri maire
Messieurs les conseillers Philippe Bouchard Tréfle
Guilbert Herménigild Guilbert Alfred
Rivard et Rodolphe Garceau formant
quorum

Après lecture des minutes de la séance datée du treizième et quinzième jour du mois d'août dernier par Alfred Rivara secondé par Mr Herminguidi Guilbert accepté propose d'accepter les dites dites minutes

adopté unanimement

Le secrétaire Trésorier donne communication par d'une lettre datée 12 sept 1924 de la compagnie canadienne de téléphone Bell par Mr G. Jerome Girard demandant à notre conseil la permission d'ériger leur poteaux dans une partie de Notre Municipalité

2^{me} Lecture d'une lettre de l'Union des municipalités datée 26 sept. 1924 (Congrès)

Le conseil ayant pris en considération la liste supplémentaire des jurés. Mr Triffli Guilbert propose secondé par Mr Alfred Rivara et résolu que la liste des jurés soit approuvée telle que préparée par le secrétaire Trésorier

Il est proposé par Rodolphe Garneau secondé par Philippe Bouchard et résolu de procéder à la vente de la traversée du Pointe-du-Lac à Neolix comprenant la partie sous le contrôle de la municipalité et la visitation de la Pointe du Lac devant avoir son départ du (No 63) numéro soixante et trois inclusivement au (No 113) numéro cent treize inclusivement à la disposition de l'acheteur, que la dite traversée soit vendue au plus bas et dernier

enchérisseur pour son entretien de l'hiver
1927-1928 mil neuf cent vingt sept-mil neuf cent vingt
huit. ~ ~ ~ L'entretien de la dite tra-
verse a été adjugé à Mr Oliva Guilbert
qui est le plus bas et dernier enche-
risseur pour la somme de \$123.00
cent vingt trois piastres

Adopté unanimement

Il est proposé par Rodolphe Garneau
secondé par Herménigilde Guil-
bert et résolu unanimement
de répondre à la compagnie
Canadienne de Téléphone
Bell d'après la demande fait
par elle en date du (12) sept.)
douze septembre mil neuf cent
vingt sept. Que notre mu-
nicipalité lui permet l'érection
de leur poteaux dans la partie
de notre municipalité désignée
par elle sur son plan
à la condition que la dite
compagnie Canadienne de Bell
téléphone soit responsable de tout
trouble et dommage à qui que ce soit
résultant de l'érection de ces
poteaux et ligne de téléphone
érigée par elle

Adopté unanimement

Président
Secrétaire
Trésorier
Caissier
A. W. Taylor
130 Rue Charlot
L'Ange

Il est proposé par Rodolphe Gardan secondé par Alfred Rivara et résolu unanimement qu'il soit ordonné et statué par règlement de ce conseil suivant l'avis de motion donné à la séance de ce conseil en date du dix août dernier ce qui sera savoir

Règlement No 7 sept

Qu'il soit ordonné et statué par règlement de ce conseil que le taux à imposer sur tous les biens-fonds imposables de notre municipalité de la paroisse de la Visitation de la Pointe-du-Fac soit fixé à (50¢) cinquante centins par cent piastres pour rôle de perception général pour l'année 1927-1928 qui neuf cent 0 4 vingt sept à mil neuf cent vingt huit ^{Règlement sera affiché} 15 jours après publication

J. C. Dugré Maire

J. S. Martin
secrétaire Trésorier

Il est proposé par le conseiller Herménégilde Gauthier secondé par le conseiller Philippe Bouchard

et résolu unanimement d'accep-
ter de payer les comptes suivants
savoir 1^{er} de payer à la
corporation du pont de St-Hau-
rice pour rôle 1927 la somme
de \$185.16 cent quatrevingt
cinq piastres et soixante et six
centimes — 185.16

2ⁱⁿ de payer à Jo Dugri pour
dépense occasionnée par voyage
et téléphone dans l'intérêt de
notre municipalité la somme
de \$3.10 trois piastres et dix centimes — 3.10

Le secrétaire trésorier est auto-
risé à payer ces deux montants

adopté unanimement

Sur demande de Mr Alexandre Rouette
demandant de faire baisser un
ponceau sur la route nationale
lequel n'étant pas assez bas
pour y passer son terrain.

Il a été proposé par Rodolphe
Garcia secondé par Triffli
Guilbert et résolu de demander
à Mr Philippe Rudel ingénieur de voir
de voir faire baisser un ponceau tra-
versant la route nationale lequel
est situé entre la terre de Philippe
Gauthier et l'emplacement de notre
arbour le dit ponceau étant trop
haut pour y passer les terrains situés en haut
du chemin adopté unanimement

Poboz 248

Il est proposé par Philipp Gauthier
 secondé par Treffli Guilbert et
 résolu d'ajourner la séance
 au sept Novembre mil neuf
 cent vingt sept à sept
 heures du soir

J. C. Hugre Maire
 J. S. Kartin
 secrétaire trésorier

Province de Québec
Municipalité de la paroisse de la Visitation
de Pointe-du-Lac

A une session régulière du conseil municipal de la paroisse de la Visitation de la Pointe-du-Lac tenue à la salle publique le septième jour du mois de Novembre mil neuf cent vingt sept à sept heure du soir telle que fournie à la dernière séance ; Pour considérer toute affaire requise par les circonstances furent présent M^r Oliva Ducré Maire Mess. les conseillers Herménigilde Guilbert Ernest Comeau Treffli Guilbert Philippe Bouchard et Rodolphe Garceau formant quorum

Après lecture des minutes de la dernière séance M^r le conseiller Ernest Comeau propose, secondé par M^r Herménigilde Guilbert que les dites minutes soient adoptées

adopté à l'unanimité

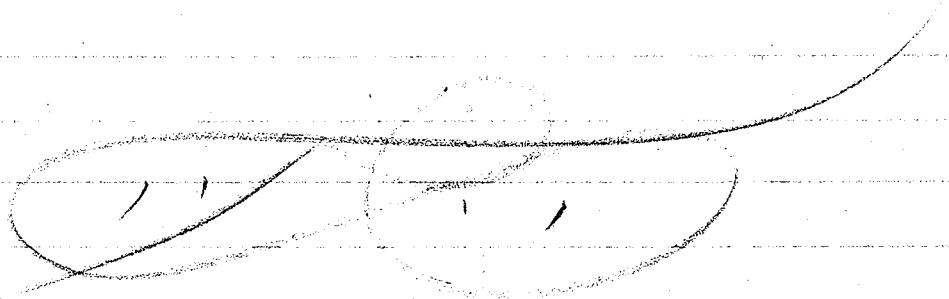
- 1 Le secrétaire Trésorier donne communication des correspondances arrivantes par lettre de la North shore power company daté 6 octobre dernier par A. W. Peters ingénieur, concernant application à la commission du service Public de Québec pour extension de ligne de transmission dans notre paroisse

d'après un plan No-504, indiquant la location de la ligne proposée.

- 2^e - Lettre de la commission des services publics, Québec Dated 17 octobre dernier par Mr l'ingénieur en chef C.S. P. 2. Alex Larivière concernant Requête pour autorisation de prolonger une ligne de distribution dans la paroisse de Pointe-du-Fac.
- 3^e - Lettre de la commission des services publics de Québec Dated 2 novembre 1927 par l'ingénieur en chef Alex Larivière que au cas où notre municipalité s'objecterait à la dite requête et au prolongement de la dite ligne de distribution à la Pointe-du-Fac, elle devra présenter ses objections à la commission au palais de justice de Trois-Rivières le 9 du mois de novembre 1927 à deux heures p.m.
- 4^e - Information par le sous-secrétaire de la Province de Québec Mr Pimars que le 29 août 1927 il a autorisé l'admission définitive de Thomas Dupont de la Visitation de Pointe-du-Fac à l'Hôpital de St-Michel Brebege. priant de donner objection s'il y en a, et de lui faire connaître le montant que le conseil accordera des intérêts pour sa pension.

Il est proposé par Mr Adolphe Garsien
 secondé par Mr Philippe Boellechere
 que Mr Arthur Comeau soit nommé
 inspecteur de voirie pour la route
 du (5^e) cinquième rang, y com-
 pris le cordon du (6^e) sixième rang
 pour finir le terme de Mr Armand
 Brimbois lequel est absent de la Pointe
 du Lac
 adopté unanimement

il a été proposé par Treffli
 Guilbert secondé par Herménigilde
 Guilbert de répondre au secrétaire
 de la province de Québec, Service
 des Hôpitaux d'aliénés
 que le montant que notre
 Conseil exigera des intérêts
 pour défrayer le coût de la
 pension de Mr Thomas Dupont
 est de \$40⁰⁰ quarante dollars
 par année
 adopté unanimement

Le secrétaire trésorier soumet
au conseil les noms des contribu-
ables de cette municipalité
ayant des arriérés dus à la
municipalité de la Pointe-du-Lac, et
en particulier ceux ayant trois
ans et plus d'arriérés, désignant
le montant dû par chacun d'eux
comme suit -

		ans	Pa	somme due
Arthème Biron	4 ans		Pa	48 ²
Corporation Episcopat 3 Riv.	5			8.41
Charpentier David	3			2.68
Desaulniers Arthur	4			1.02
Desaulniers Adolard	6			1.98
Desautours Joseph	4			1.33
Duplessis Em Thomas	4			3.78
Dupont Xavier	3		Pa	10.94
Dupont Zéphir	5			2.37
Dupont Moir G	3			6.04
Duval Hilair	10 à 20 ans	20.85		3.58
Frère Juvénat Joseph				117.71
Gauthier Aimé	3		Pa	3.41
Hilli Thomas	14.11 + apes 4.00			18.11
Lapolié Alex	4.87 + apes 224 3		Pa	7.17
Milard Odilon				7.35
Paillet Arthur	6.57 + apes 3.57 60 7			10.14
Pothier Em Moir	41 + apes 5.31 4			5.72
Simoneau Em Alex	403 apes 3.15	3	Pa	2.24
St Louis oner	403 apes 3.15 + 20	3	Pa	7.38
Phil & Moir Jannet				10.21

Il est proposé par Ernest Comeau
secondé par Philippe Bouchard
et résolu d'accepter les comptes
suivants

1^{er} de payer à Mr l'inspecteur
de voir R. Philippe Gauthier
la somme de \$160.13 le due
d'après répartition pour 7^{ing}
dont intérêts du No 544 et
572 inc ce dit montant
doit être chargé comme
suit au contribuables suivants

Mr Louis Dussault	91
Stephan Proulx	23
Arthur Develuy	46

2 de payer au secrétaire trésorier
la somme de 3.00 d'après certificat
du chef Mr Phil. Bessard
en date du 8 octobre 1927
pour confection de la liste des
fures.

Il est proposé par Rodolphe Garneau secondé
par Arminigeldi Guilbert et résolu d'ajourner
la séance au cinq décembre prochain à
sept heure du soir

adopté unanimement

J. D. Ougré Maire

Joseph Martin
secrétaire Trésorier

Province de Québec

Municipalité de la Visitation de la Pointe du Lac

A une session régulière du conseil municipal de la Visitation de la Pointe du Lac tenue à la salle publique le cinquiesme jour du mois de décembre mil neuf cent vingt sept à sept heures du soir telle que ajournée à la dernière séance pour considérer tout affaire requies par les circonstances.

Furent présent Mr J. Oliva Dugri Maire M. H. les Conseillers Alfred Rivard, Rodolphe Garneau Ernest Comeau, Philippe Bouchard et Herminigilde Guilbert formant quorum

Apris lecture faite des minutes de la dernière séance Mr le conseiller Alfred Rivard propose secondé par Herminigilde Guilbert que les dites minutes soient adoptées

adopté unanimement

Le Secrétaire donne communication de qui suit: 1^{re} lettre parfuls Dieur Reue Municipale, en date 3 nov 1927

2^{me} Reclamation d'un compte de 58.08 par le Secrétaire de la Province, Hopitales d'aliénés

4^{me} lettre au Maire & au Conseiller par le Revd St Hyacinthe Directeur de l'Académie De La Salle des 3 Rivières en date du 1^{er} décembre courant concernant exemption de taxes sur leur propriété

Il est proposé par Rodolphe Garneau secondé par Alfred Rivard et résolu unanimement de répondre au Revd. Frère St Hyacinthe Directeur de l'Académie De La Salle des 3 Rivières, à sa lettre datée 1^{er} décembre courant concernant exemption de taxes sur leur propriété à la Pointe-du-Lac, Lue d'après

information recue, la dite propriété est considérée dans des biens impossibles et qu'il est du devoir du conseil d'ordonner à notre secrétaire d'en percevoir les taxes

adopté unanimement

Il est proposé par le conseiller Alfred Rivard, secondé par le conseiller Admire Gild, Guilbert et résolu unanimement que le secrétaire trésorier soit autorisé de payer à Dell Alexandre Deslauriers la somme de \$1000⁰⁰ mil piastres, plus les intérêts à elle dus à date au montant de \$50⁰⁰ cinquante piastres pour billets promissaires passés d'après résolution de ce conseil en date du sixième jour de décembre 1926 mil neuf cent vingt six

adopté unanimement

Il est proposé par Rodolphe Gargan secondé par Mr Ernest Comeau et résolu unanimement d'accepter la démission de Mr Truffi Guilbert à la charge de conseiller de la municipalité de la Pointe du Lac Mr Guilbert ayant rendu sa propriété. Le conseil à l'unanimité offre à Mr T. Guilbert ses remerciements pour l'esprit de bon entente et de justice qu'il nous a témoigné

adopté unanimement

Il est proposé par Alfred Rivard secondé par Ernest Comeau et résolu que Mr Avila Camus soit nommé conseiller de la municipalité de la paroisse de la Visitation de la Pointe du Lac en remplacement de Mr Truffi Guilbert dont la démission a été acceptée

adopté unanimement

Je soussigné Aliva Camirand
ayant été nommé à la charge
de conseiller de la municipalité
de la paroisse de la Visitation
de la Pointe du Lac jure so-
lennellement que je remplirai
avec honnêteté et fidélité les
devoirs de cette charge au meil-
leur de mon jugement et de ma
capacité, ainsi que Dieu me fera
en aide

Assermenté devant moi Aliva Camirand.
à Pointe-du-Lac le
vingt-neuf jour du mois
de décembre mil neuf
cent vingt sept
Joseph Martin
secrétaire trésorier ex off.

Il est proposé par le conseiller Ernest Pomeau secondé
par Philippe Bouchard et résolu que le secrétaire trésorier
soit autorisé à transmettre une liste des noms des contri-
buable, avec numéros du cadastre tel que nous inscrivit de-
signant leur propriété, ainsi que le montant dû
par chacune d'elle pour arrages de taxes dû
à notre municipalité; Au secrétaire trésorier du
conseil du comté de St Maurice, et que ce dernier
soit autorisé à faire vendre les dites propriétés
pour le montant des arrages dus par chacune
d'elle à notre municipalité

N ^o cadastre	Propriétaire	rang	arpents	taxe sp ^{ie}	Mun.	Total
294	Philippe & Marie Poirier	4	54.	\$10.08	\$0.13	10.21
288	Marie & Marie Poirier	4	26.	5.31	.41	5.72
506	Hilaire Duval	St Nicolas	00.00		3.58	3.58
476	Arthur Pailli	St Nicolas	00.00		3.57	6.57
474	—	—	13.66			10.14
475	—	—	14.77			

Adopté unanimement

L'opie présentée par un membre du conseil
La Pointe du Lac
5 Dec 1924

A Monsieur le maire et M. M.
les conseillers de la municipalité
de la Pointe-du-Lac
Messieurs.

attendu que le
réglement concernant l'éclairage
des rues par la ci North
shore Power, doit expirer vers
le cours du mois de décembre;

attendu qu'il y aurait
avantage pour nous, à avoir
des pourparlers avec les au-
torités de la dite compagnie,
afin d'obtenir d'eux, les meilleures
conditions possibles advenant
le renouvellement du bail; soit
pour l'abaissement du tarif;
maintenant que l'installation
est faite; soit pour l'obtention
de lumières additionnelles pour
le même prix. —

attendu que je serais travaillé
à l'amélioration, comme à
l'embellissement de notre village,
et que je serais favorable
tout particulièrement nos mai-
sons d'éducation, lesquelles
veulent bien payer leur
quote part comme elle
l'ont fait jusqu'ici.

Je propose donc, de
déléguez auprès des autorités
de la dite compagnie Mr le

le maire, Mr le Secrétaire,
et un conseiller; pour les
fins ci-haut mentionnées
et ce dans les quinze jours
qui suivront cette proposition

Signé Rodolphe Garcian

il est proposé par Mr le conseiller
Rodolphe Garcian secondé par
Mr le conseiller Alfred Rivard
d'autoriser Mr le maire
Mr Rodolphe Garcian Mr Alfred
Rivard de prendre des informa-
tions nécessaires dans l'inté-
rêt de la municipalité de la
Pointe-du-Lac; Du girant
ou du représentant de la north
shore power compagnie afin
de faire connaître à ce conseil
quelle seraient les modifications
les plus avantageuses à
notre municipalité, pour
renouveler le contrat de la
lumière électrique des rues
dans notre municipalité

adopté unanimement

Il est proposé par Ernest Lorneau
secondé par Philippe Bouchard
et résolu d'accepter, le compte
de l'inspecteur Grimigaultier
pour travaux fait par Edmond
Piquin dans la route St Nicolas
au montant de \$ 7.10 sept piastre

et dix centins le dit montant
devra être chargé tel que vous
spécifiez

par dans la part de Arthur
Boutanger au sud ~~est~~ de la dite
part pour 9 hrs d'ouvrage char-
royage de sable dans son che-
min à 40¢ de l'heure = 3.60
pour travaux fait dans la
part de J. H. Champagne charroyage
de sable 8 ³/₄ hrs à 40¢ = 3.50

Le secrétaire trésorier est au-
torisé à payer le dit montant
de \$7.10 à l'inspecteur, lequel
montant doit être chargé aux
deux intéressés tel que
ci haut désigné
adopté unanimement

Il est proposé par Alfred Rivard
secondé par Hermenigilde Guilbault
d'ajourner la séance au dix
neuvième jour de Décembre
prochain à sept heures
du soir

adopté unanimement

J. Dugre (maire)
Joseph Martin
secrétaire Trésorier

Province de Québec

Municipalité de la Visitation du La Pointe du Lac

A une session régulière
du conseil municipal
de la Visitation de la Pointe
du Lac tenue à la salle
publique le dix-neufième
(19) jour du mois de Decem-
bre mil neuf cent vingt
sept à sept heures du
soir tels que fournis
à chaque session sont
présent Mr J. Oliva
Dugri Maire M. N. les
conseillers Alfred Rivard
Herménigilde Guilbert
Anla Jamirand Phi-
lippe Bouchard Ernest
Gouneau et Rodolphe
Garcen formant le
conseil en complet

Après lecture des minutes
de la dernière séance il a
été proposé par Mr Alfred
Rivard secondé par Mr
Rodolphe Garcen qu'il
soit adopté
adopté unanimement

Le secrétaire trésorier donne lecture d'une lettre de la North Shore Company datée aux 3 derniers le 17 Dec. cour. par laquelle le surintendant Mr J. H. Frigean de la dite compagnie informe notre municipalité qu'elle préparera une nouvelle franchise et qu'elle nous sera soumise au commencement du mois de janvier. Copie exact

Répondant au taux des lumières de rues nous nous chargerons notre prix uniforme qui est de 25⁰⁰ ^{vingt cinq} Dollars par lampe, par année, pour les lampes de 100 Watts, où le remplacement de ces lampes et l'opération d'un switch contrôlant le circuit est à nos frais. + 20% ^{vingt} Dollars par lampe par année lorsque la municipalité entreprend le déplacement des lampes et l'opération de la switch;

l'entretien de la lignes et des fixtures (excepté les lampes) se fera à nos frais dans les deux cas

Les conditions ci-haut mentionnées sont uniformes, et ces taux sont en force pour toute les nouvelles franchises. Par conséquent il nous est impossible de faire aucune réduction car ceci serait injuste vis-à-vis des autres municipalités. Vos bien dévoués North Shore Power Co J. H. Frigean, surintendant

Il est proposé par Hominigilde
Guilbert secondé par Alfred Rivard
de payer au secrétaire trésorier la
somme de \$ 5⁵⁰ pour achat de papeterie
blanche d'avis et timbre poste et accise,
adopté

Il est proposé par Mr le conseil.
Rodolphe Garceau secondé par
Mr le Conseiller Ernest Cormier
que toute séance de ce conseil
à l'avenir, soit présidée d'un
père

adopté unanimement

Il est proposé par Ernest Cormier
secondé par Philippe Bouchard
d'ajourner la séance au
dix janvier mil neuf cent
vingt huit à neuf heures du
matin

Adopté unanimement

J. Dugré (Maire)
Joseph Martin
secrétaire trésorier

Province de Québec
Municipalité de la Visitation de
la Pointe-du-Rac

A une session spéciale du
conseil municipal de la visi-
tation de la Pointe du Rac
tenue à la salle publique
le vingtneuf Décembre 1924
mil neuf cent vingt sept à
neuf heures du matin la
dite session ayant été convo-
quée par Joseph Martin secré-
taire trésorier sous la requi-
sition de M. H. les conseillers Phi-
lippe Bouchard et Alfred Rivard
au fins de discuter l'ancien
contrat passé avec la compa-
gnie North Shore Power Co.,
au sujet de l'éclairage de
certains chemins et endroits
publics de la municipalité
et dans le but d'annuler le dit
contrat s'il y a lieu et de prendre
toutes décisions en conséquence
pour annuler le dit contrat
et empêcher tout renouvellement
ou tout autre contrat au sujet
de l'éclairage de la municipa-
lité. y aura aussi y être
considérer une lettre du Dr
Alphonse Pessard Directeur
d'hygiène provinciale en
date du 21 Décembre 1924
enjoignant notre municipa-
lité de passer un règlement

ordonnant le muselage de tous les chiens - furent présents Mr J. Oliva. Dugri' maire M. H. les conseillers Rodolphe Garceau Ernest Pomeau Philippi Bouchard Alfred Rivard Hermenigilda Guilbert et Anita Camirand formant le conseil au complet

Le secrétaire trésorier donne lecture de la lettre du Dr Alphonse Tessard Directeur du service d'Hygiène provinciale en date du 21 Dec 1927 concernant le devoir des municipalités de passer un règlement pour faire museler tout chiens dans notre municipalité. -

Mr le conseiller Rodolphe Garceau donne avis de motion qu'à la prochaine session régulière de ce conseil il sera passé un règlement ordonnant le muselage efficace de tous chiens dans notre municipalité et d'imposer une pénalité pour contrevention au dit règlement -

Il est proposé par le conseiller Alfred Rivard secondé par le conseiller Philippi Bouchard

Donc; — — — — —

considérant que notre contrat
passé avec la North shore
power company le (25) vingt-
cinq janvier (1923) mit neuf cent
vingt trois concernant nos
lumières de rues devra expi-
rer le (25) vingt cinq janvier
prochain. —

Considérant que une partie
de notre municipalité ne
se trouve pas à bénéficier
de l'éclairage des rues

Pour les considérations le
secrétaire trésorier devra avisé
le surintendant de la North shore
power company Mr J. H. Fri-
gean que le conseil de la visi-
tation de la Pointe-du-Lac refuse
de renouveler un contrat ou
franchise avec la dite com-
pagnie concernant l'éclairage
de nos rues. ont voté pour

M. le conseiller Alfred Rivard Philippe
Bouchard Ernest Gosselin
Anila Lamirand et Hermine-
gilde Guilbert. ont voté contre

M. le conseiller Rodolphe Gosselin

proposition maintenue
par division

M. le conseiller Rodolphe Gosselin don-
nant avis de Motinque, en amendement

*municipal
J. H. Gosselin.

a la resolution si haut ins-
 crite il sera passé a la
 prochaine séance régulière de
 ce conseil un règlement
 pourvoyant a renouveler le
 contrat existant avec la
 north shore company concer-
 nant l'éclairage de nos rues

Assemblée close

Mr le Maire J. Oliva Dugri oppose
 son veto a la dite assemblée

Joseph Martin
 secrétaire trésorier

Province de Québec

Municipalité de la Visitation de la Pointe-du-Lac

A une session spéciale du conseil municipal de la Visitation de la Pointe du Lac tenue à la salle publique le (4) quatrième jour du mois de Janvier 1928 mil neuf cent vingt huit à (9) neuf heures du matin, la dite session ayant été convoquée par Joseph Martin secrétaire trésorier, sous la requisition de M. les conseillers Philippe Bouchard Arila Camirand, et Alfred Rivard.

Pour entendre les raisons du Maire qui a refusé de signer la résolution adoptée par le dit conseil municipal à sa session spéciale du (29) vingt neuf Décembre (1927) mil neuf cent vingt sept relativement au contrat d'éclairage de la municipalité avec la compagnie North Shore Power Co.; et pour passer outre au dit veto et adopter la même résolution s'il y a lieu en vertu de l'article (107) Cent sept du code municipal, furent présent M. les conseillers Rodolphe Garneau M. J. Oliva Dugré Maire M. les conseillers Ernest Comeau Philippe Bouchard Alfred Rivard Helmut Reginald Guilbert et Arila Camirand formant le conseil au complet

En vertu de l'article 107 du code municipal le secrétaire trésorier soumet de nouveau à la considération du conseil la résolution suivante laquelle a été adoptée sur division à une séance spéciale en date du (29) vingt neuf Décembre (1927) mil neuf cent vingt sept à laquelle résolution Mr le Maire J. Oliva Dugri a opposé son veto.

Il est proposé par le conseiller Alfred Rivard secondé par le conseiller Philippe Bouchard:

Que! Considérant que notre contrat passé avec la North shore power company le (25) vingt cinq Janvier (1923) mil neuf cent vingt trois concernant nos lumières de rues devra expirer le (25) vingt cinq Janvier prochain.

Considérant que une partie de notre municipalité ne se trouve pas à bénéficier de l'éclairage des rues.

Pour ces considérations le secrétaire trésorier devra aviser le surintendant de la North shore power company Mr J. H. Tréjean que le conseil de la Ville de la Pointe-du-Rac refuse de renouveler

un contrat ou franchise avec
la dite compagnie concernant
l'éclairage de nos rues.

ont votés pour
M. les conseillers Alfred Rivard
Philippe Bouchard Ernest Co-
rmeau Avila Camirand
Herménigilde Guilbert

ont voté contre
M. le conseiller Rodolphe Garceau
proposition maintenue
sur division.

Il est proposé par le conseiller
Alfred Rivard secondé par
le conseiller Philippe Bou-
chard que la résolution
ci-haut inscrite, concernant
l'éclairage des rues dans
une partie de notre mu-
nicipalité laquelle réso-
lution ayant été adoptée
par ce Conseil le (29) vingt
neuf Décembre dernier
soit de nouveau approu-
vée par ce Conseil à sa
présente session.

ont votés pour
M. les conseillers Alfred Rivard
Philippe Bouchard Ernest Cormeau
Herménigilde Guilbert et Avila
Camirand

ont voté contre
M. le conseiller Rodolphe Garceau
proposition maintenue sur
division

Copie des raisons données par
M^r J. Oliva Auger, maire
concernant l'opposition de
son vito à la dernière séance
spéciale de ce conseil.

La Pointe du Lac 11 Janv. 1928
Au conseil municipal de
la paroisse de la Pointe du Lac
Messieurs les conseillers

Jeur demande de Messieurs les
Conseillers Philippe Bouchard
Arila Camirand et Alfred
Rivard par avis spécial donné
par M. le Rec. tres. Joseph
Martin, ou son ordre, de donner
les raisons pour lesquelles
je n'avais pas signé la
résolution adoptée par le
dit conseil municipal à
sa session spéciale du 29
Decembre dernier relativement
au contrat d'éclairage de la
municipalité avec la Compa-
gnie North Shore Power Co.
Mes raisons sont:

1^{re} à savoir, 1^{re} Parce que suivant
l'amendement de 1927 de l'arti-
cle 408 du Code, vous n'avez
pas le droit d'empêcher un
partie de la municipalité d'avoir
l'éclairage si telle partie le
desire.

2^e Parce que le contrat actuel

n'étant pas terminé, il n'y a pas urgence de l'amander et surtout de le détruire, et qu'il vaut mieux attendre que le nouveau conseil en décide en assemblée régulière.

- 3 Pour préserver les piétons et les voitures contre les accidents attendu qu'il y a circulation intense surtout dans la rue principale qui est aussi la route Montréal Québec
- 4 Pour éviter les accidents dans les courbes raides et sombres tels que la route qui conduit à la Station du Pacifique Etc
- 5 Dans un but moral et humanitaire
- 6 Pour le progrès et l'avancement de la dite municipalité Etc.

En considération de toutes ces causes je ne pourrais approuver et signer la dite résolution en cause. De là mon abstention pour le maintien.

Signé, J. Dugri Maire
de la Municipalité de la Pointe du Lac

Assemblée Close
Mr le Maire J. Oliva Dugri oppose son veto à la dite assemblée

Joseph Martin
Secrétaire Trésorier

Je Jos. Ph. Dugré
 ayant été nommé secrétaire
 de l'élection des conseillers de la
 municipalité de la paroisse
 de la visitation de la Pointe du
 Lac jure solennellement que
 je remplirai avec honnê-
 teté et fidélité les devoirs de
 cette charge au meilleur de
 mon jugement et de ma ca-
 pacité. ainsi que Dieu me
 soit en aide
 Assermenté devant
 moi à Pointe du Lac ✓ Jos. Ph. Dugré
 Ce deuxième jour
 du mois de janvier
 mil neuf cent vingt
 huit
 Jos. Ph. Dugré
 président

Province de Québec
Municipalité de la paroisse de la
Visitation de la Pointe-du-Lac

Une assemblée des électeurs municipaux de la paroisse de la Visitation de la Pointe-du-Lac tenue à la salle publique de la dite municipalité le onzième jour du mois de Janvier mil neuf cent vingt huit à dix heures du matin, telle que annoncée par un avis public en date du vingt sixième jour du mois de Décembre dernier, — annonçant par le dit avis une assemblée des électeurs municipaux de la dite municipalité pour mettre en nomination et faire l'élection si nécessaire de trois conseillers municipaux en remplacement de Mess. Alfred Rivard, Arila Camirand et Rodolphe Garsneau sortant de charge et dont le terme d'office est expiré — —

Mr J. Philippe Dugri Cultivateur de cette paroisse ayant été dûment nommé par le président Secrétaire d'élection pour lui aider à remplir les devoirs de sa charge. — — —

Le Joseph Martin secrétaire tri-
 pper étant de droit, président
 de l'élection, est présent, et
 requiert les électeurs présents
 à faire le choix des candidats
 pour remplacer les trois con-
 seillers sortant de charge.

Les nominations auront
 été faites par écrit au pré-
 sident de l'élection.

Il a été présenté comme candi-
 dats à la charge de conseiller
 de la municipalité de la pa-
 roisse de la visitation de la
 Pointe du Lac Mr Alfred Rivet
 Cultivateur de cette paroisse
 ont signé le bulletin de pré-
 sentation Mess Philippe
 Bouchard Cultivateur et
 Ernest Dumeau Cultivateur
 étant électeurs durement quali-
 fiés.

Il a été présenté comme can-
 dats à la charge de conseiller
 de la municipalité de la paroisse
 de la visitation de la Pointe du
 Lac Mr Rodolphe Garneau
 menuisier de cette paroisse
 ont signé le bulletin de pré-
 sentation Mess Esdras Dupont
 Antoine Bouchard J. Houl ouer
 arbour Hermingilds Bacon, tous électeurs
 durement qualifiés.

Il a été présenté comme candidat
à la charge de conseiller de la
municipalité de la paroisse
de la Visitation de la Pointe du
Sac Mr Philippe Desnoeours
cultivateur de cette paroisse
ont signé le bulletin de présen-
tation M. M. Augusto Garcean
Adelard Montour cultivateurs
dument qualifiés comme élec-
teurs

Il a été présenté comme candi-
dats à la charge de conseiller
de la municipalité de la paroisse
de la Visitation de la Pointe
du Sac Mr Arila Comirand
Cultivateur de cette paroisse
ont signé le bulletin de
présentation M. M. Joseph Tes-
meris et L. G. Gier prêtre
tous deux électeurs dument
qualifiés

Il a été présenté comme candidat
à la charge de conseiller de la
municipalité de la paroisse
de la Visitation de la Pointe
du Sac Mr Athouane Houle
Cultivateur de cette paroisse
ont signé le bulletin de présentation
M. M. Euphémus Roucherd Théophile Mesmer
Rodolphe Garcean Théo Garcean Hercule Bir-
Hermingilde Racon Vomerarbour, tous élec-
teurs dument qualifiés

Il a été présenté comme candidat à la charge de conseiller de la municipalité de la paroisse de la Visitation de la Pointe du Lac Mr Désiré Benoit cultivateur de cette paroisse.

ont signé son bulletin de présentation H. M. Oscar Guilbert Joseph Bisson Philéas Garneau ouvrier arboriste Hermine Gildé Bacon tous électeurs dûment qualifiés.

Sur présentation des candidats présentés à la charge de conseiller de la municipalité de la paroisse de la Visitation de la Pointe du Lac il a été dûment mis en nomination.

Messieurs Alfred Rivard cultivateur
Rodolphe Garneau menuisier
Philippe Desnoes cultivateur
Arta Camirand cultivateur
Thomas Houli cultivateur
Désiré Benoit cultivateur

Advenant qu'il s'est écoulé deux heures depuis l'ouverture de l'assemblée pour la nomination des candidats à la charge de conseillers

et qu'il a été présent plus de
 candidats qu'il en faut pour
 remplacer les places vacantes à la
 formation du conseil municipal
 de la paroisse de la Visitation de
 la Pointe du Lac. Le Joseph
 Martin président de l'élection
 déclare qu'il sera ouvert un
 bureau de votation pour l'en-
 registrement des votes en faveur
 des candidats qui ont été mis
 en nomination le bureau
 sera ouvert ici depuis huit
 heures du matin jusqu'à six
 heures du soir, pendant le dou-
 zième jour du mois de Janvier
 mil neuf cent vingt huit

L'Assemblée
 Joseph Martin
 président de l'élection

Resultat du vote donné en faveur des candidats le douze
 janvier 1928. — Advenant qu'il est six
 heures du soir tel que voulu par la loi
 d'après le code municipal en vigueur pour l'en-
 registrement des votes donnés en faveur des
 candidats mis en nomination le
 douze janvier mil neuf cent vingt huit. —
 Le Joseph Martin proclame les candidats ci-
 dessous mentionnés élus conseillers
 de la municipalité de la paroisse de la Visi-
 tation de la Pointe-du-Lac
 Rodolphe Garcia 131 votes Mr
 Athomas Houle 122 votes Desiré Benoit 122
 votes Joseph Martin président de l'élection

Province de Québec
Municipalité de la paroisse de la
Visitation de la Pointe-du-Lac

Nous soussignés Rodolphe
Garcen menuisier, Athanase
Houle Cultivateur, et Desiré
Benoit Cultivateur, tous trois
de cette paroisse, ayant été
aimement élus Conseiller de
la municipalité de la paroisse de la
Visitation de la Pointe du Lac
jure solennellement chacun
pour soi-même que je rem-
plirai avec honnêteté et fidi-
lité les devoirs de cette charge
au meilleur de mon jugement
et de ma capacité.

Ainsi que Dieu me soit en aide

Assurément devant moi

à la Visitation de la

Pointe-du-Lac ce vizium

Rodolphe Garcen

Desiré Benoit

Athanase Houle

Jour de Janvier mil neuf

Ce fut vingt huit

Joseph Harlin

secrétaire, trésorier

es off.

Province de Québec

Municipalité de la paroisse de la Visitation de la Pointe-du-Rac

A une session régulière du conseil municipal de la paroisse de la Visitation de la Pointe-du-Rac tenue à la salle publique le seizième jour du mois de janvier mil neuf cent vingt huit à neuf heures du matin telle que ajourné à la dernière séance régulière de ce conseil —

pour considérer tout sujet dans l'intérêt de notre municipalité.

furent présent. — M^r J. Lévesque
Dugri Maire Messieurs les
conseillers Athanase Houde
Désiré Benoit Hermine Gild
Gulbert Rodolphe Targeon
Philippe Boivinard & Ernest
Dorval formant le conseil
au complet.

Le secrétaire donne communication d'une lettre datée du 10 janvier 1928 du sous secrétaire de la province québécoise acceptant \$ 38.08 pour réclamation pour l'année 1926 de Dame Émile Bonneau pour pension

et d'une lettre de J. H. Trépan accuser réception de la décision prise par notre conseil de ne pas renouveler le contrat relativement aux lumières des rues liquidé enfin le 25 janvier courant.

1928

et est proposé par Rodolphe
Garcia secondé par Hermi-
nilda Gubert à approuver
la session au six février
prochain à sept heures
du soir adopté.

Olivera Dugri Maire
Joseph Martin
secrétaire trésorier

Province de Québec
Municipalité de la paroisse de la Visitation
de Pont-du-Lac
A une session régulière du conseil
municipal de la paroisse de la visi-
tation de la Pont-du-Lac tenue à
la salle publique le six février mil
neuf cent vingt huit à sept heures du
soir telle que approuvée à la dernière
séance de ce conseil. pour considérer
tout ce qui est dans l'intérêt de notre
municipalité. - furent présent ?
Mr Olivera Dugri Maire, Messieurs
les conseillers. Ernest Comeau Philype
Bouchard Athanas Houle Hermi-
nilda Gubert Désiré Benoit
Mr Rodolphe Garcia
formant quorum

Il est proposé par le conseiller Ernest Gouneau secondé par le conseiller Philippe Bouchard que le secrétaire trésorier de notre municipalité verse la somme de dix Dollars que laquelle somme il devra payer les créances telles que nous spécifier, de Payer à M. Anita Rouette pour ménage à la salle publique \$ 2.50 et pour éclairage de la salle publique du 1^{er} janv - 1927 au 1^{er} janv - 1928 \$ 3.00 pour acquisition d'un ami spécial à Phi Gauthier 3.00 à Mrs Remte 50^e et à M. Jos Phi Dugre comme secrétaire d'édiction \$ 2.00 -

adopté unanimement

Il est proposé par Désiré Benoit secondé par Athanas Houde que le secrétaire trésorier soit autorisé à acheter le secrétaire trésorier du conseil du comté de St Maurice de ne pas faire vendre la propriété de bois tant en une maison située dans le rang St Nicolas sur le No 506 du cadastre dans notre municipalité. il est aussi autorisé à payer 15% pour frais à ce pour sur le montant dû à notre municipalité d'édiction et selon

adopté unanimement

\$ 10.00

+ de St-Hilaire
Dural

J.O.D. maire
A.H. sec. tr.

Jan. 25

Il est proposé par Rodolphe
 Garcin secondé par Etienne
 Houle et résolu d'apporter
 la séance au cinquième
 jour du mois de Mars pro-
 chain à sept heures du soir
 adopté J. Dufour Maire
 Joseph Martin
 secrétaire trésorier

5 mars

5 mars 1928 ¹²³

Province de Québec

Municipalité de la paroisse de la Visitation
de la Pointe-du-Rac

A une session régulière du conseil
municipal de la paroisse de la Visita-
tion de la Pointe-du-Rac, tenue à
la salle publique de la dite munici-
palité; le cinquiesme jour du mois
de Mars, mil neuf cent vingt huit
à sept heure du soir, telle que
apournie à la dernière session
pour considérer tout affaire dans
l'intérêt de la dite municipalité.

Étaient présent M^r J. Oliva
Desgré Maire Messieurs les conseillers
Ernest Lecomte Rodolphe Garneau
Hermingild Guilbert Athanas
Houl formant quorum.

M^r Desiré Benoit étant absent séance tenante.

Le secrétaire trésorier donne commun-
ication de ce qui suit. savoir

1^{re} - lecture d'une lettre en date 28th Fév.
1928, de M^r Jean François Pouliot C. P. M.
de Rivière du Loup.

2^{de} - lettre de Ivan E. Vallée ingé-
nieur en chef des travaux publics
P. L. M. Dated 23th Janv. dernier
concernant les précautions à observer
au dégel de printemps, afin d'évi-
ter les dommages que peut causer
l'abondance des eaux.

Il est proposé par Rodolphe
Garcian secondé par Ernest coman
et résolu d'autoriser Mr
J. Oliva Dugri Mair de produire
au conseil du ponté de St Maurice
une réclamation au montant
de \$123⁰⁰/₁₀₀, cent vingt trois piastres.
Cette dite réclamation, étant le
cout de l'entretien de la traver-
se de Ponté-du-Rac a Vieslot
le secretair trésorier est aussi par la pri-
sente autorisé à payer a Mr Oliva
Guilbert qui a entrepris la dite traverse
la somme de \$123⁰⁰/₁₀₀ cent vingt trois
après que la débacle de la glace sera
fait sur le fleuve 123⁰⁰/₁₀₀

adopté unanimement

Mr le Mair informe le conseil
que la durée du temps exigé
par la loi pour les officiers de
voirie et autres officiers muni-
cipaux étant écoulé.

Il prie de procéder a la no-
mination de leur successeurs

Il est proposé par le conseiller
Hermény Guilbert secondé par le conseiller
Athome Boul et résolu unanimement
de procéder a la nomination des
inspecteurs, et officiers
municipaux de notre municipa-
lité

adopté unanimement

Le grand chemin ou chemin du roi
dans le haut de la paroisse depuis
la tour de carolus Desieur jusqu'au
pont du moulin l'inspecteur nommé
est Mr Euphémie Bouchard

Le grand chemin ou chemin du Roi
depuis le pont du moulin jusqu'à
la rivière au Cabell avant
d'arriver l'inspecteur nommé est
Mons. Emile Garceau

Le grand chemin ou chemin du Roi
depuis la ligne de la Paroisse jusqu'
chez Cyrille Rouette ex la route
comprise jusqu'au 2^{ème} rang
et de plus le pont liernochet
l'inspecteur nommé est Mr
Armand Clari

Amable de
2 Avril 1928
remplacé
par Adolphe
Biron

Le grand chemin depuis chez
Cyrille Rouette inclusivement
jusqu'à 1/2 asp. de l'autre côté
de la rivière au Cabell l'inspec-
teur nommé est Napoleon Guil-
bert ad. Biron

Les petites terres au (2^{ème} rang)
deuxième rang depuis chez Cyron
Rouette jusqu'au pont liernochet
et de la petite route jusqu'à l'ex-
trémité du 2^{ème} deuxième rang
l'inspecteur nommé est
Mr Alfred Guay

La continuation du Petit terre
 au (3^{em}) troisieme rang depuis
 chez athopane crits inclu-
 sivement jusqu'à la ligne St
 Marguerite l'inspecteur nom-
 mé est M. Joseph Desmeris

Le 3^{em} troisieme rang depuis
 le pont chez Hubert Zroffier
 jusqu'au 4^{em} quatrieme rang
 y compris la route chez Elie
 Dupont et la route en avant
 chez Albert Blouin ainsi que
 le rang compris, l'inspecteur
 nommé est M. Fucien
 Blouin

La concession St Charles depuis
 le grand chemin a son départ
 jusqu'chez Zephirin Dupont
 inclusivement l'inspecteur
 nommé est M. Régis Girard

La continuation du rang St Charles
 depuis chez Zephirin Dupont exclu-
 sivement jusqu'à la profondeur
 du (5^{em}) cinquieme rang y com-
 pris la route de St-Roch
 et y compris le pont chez Adolphe
 Duplessis l'inspecteur nommé est
 M. Roi Dupont

La route du 5^m - cinquième rang
y compris le gordon du 6^m - sixième
rang l'inspecteur nommé est
M^r Odilon Melot

Le 7^m - septième rang depuis l'ex-
trémité Nord est du dit 7^m - septi-
ème rang jusqu'à la terre de J. A. Edmond
Gauthier exclusivement y compris
la route du 6^m - sixième rang
l'inspecteur nommé est
M^r Grefflé Godin

Le 7^m - septième rang depuis l'extré-
mité Sud ouest du dit septième
rang jusqu'à la terre de J. A.
Edmond Gauthier inclusivement
y compris la petite route du
septième rang l'inspecteur nommé
est M^r J. A. Edmond Gauthier

La route de l'Acadie depuis le grand
chemin jusqu'à la ligne
d'Yamachiche par le 2^m - deux-
ième rang l'inspecteur nommé
est M^r Eugène Rivard fils

La concession St Nicolas depuis chez
Arila Vincent jusqu'à l'extrémi-
té du rang St Nicolas l'inspecteur
nommé est M^r George Berthia-
ume

Depuis le rang St Nicolas
jusqu'à la ligne d'Yamachich
par le 2^{me} - deuxième rang
compris la route chez Alfred
Garceau l'inspecteur nommé
est Mr Joseph Santhier fils

Le village des Garceau depuis
la route de l'Acadie jusqu'à
la possession St Charles
l'inspecteur nommé est
Mr Amédée Berthiaume

La traverse de Pointe du Lac
Nicolas et la charge de l'inspecteur mu-
nicipal l'inspecteur nommé
est Mr Joseph Benoit

Les estimateurs nommés
pour faire le rôle d'évalu-
ation de la municipalité de
la paroisse de la Visitation de
la Pointe du Lac sont
M. M. Adolphe Schiltz Oscar Rouette
et Mr Alfred Garceau

Les inspecteurs agraires nommés
sont M. M. Omer Houle
Mr Camille Beron & Mr Auguste Garceau

Les Gardiens d'enclaves sont
M. Esdras Dupont

Les vérificateurs de comptes pour vérifier
les comptes du secrétaire trésorier
de la municipalité de la Visitation de
la Pointe du Lac sont —

M. J. E. Garry vicar et M.
Guillaume Courtais

adopté à l'unanimité

Il est proposé parathonard Doulé
secondé par Hermingjard Guilbert
et résolu unanimement d'accepter
les comptes suivant, tels que
ci-après désignés. — — —

pour Pour pension à l'Hôpital St-Michel-
Archange de M^r Thomas Dupont
du 29 août 1927 à janv. 1928 175/mus
= 34.25 trente quatre piastres et
vingt cinq centimes \$ 34.25
payables secrétaire de la province

2^e de payer la somme de \$16506
seize mille cinq piastres et
six centimes, à la Ville
de la Pointe du Lac en
paiement de (6) six mois d'inté-
rêt à 5% sur billet de \$6602.94
six mille six cent deux piastres
et quarante quatre centimes
passé le 31 août 1927
au fin de régler notre part pour
la confection de la route nationale

\$165.06
adopté unanimement

3^{me} de payer, faire remire
au compte de Mr Hilari
Dural la somme de 2.25
deux piastres et vingt
huit centins laquelle
somme étant perçue

Le secrétaire trésorier est
autorisé à payer les dits
comptes si sont inscrits à
qui de droit

Adapté enannement

Il est proposé par Ernest comme
accordé par le Honorable Hou
d'apporter la séance au
dernier jour du mois
de Avril mil neuf cent
vingt huit à huit heures
du matin

J. O. S. (Maire)

J. S. Martin
secrétaire trésorier

PROVINCE DE QUÉBEC

Municipalité de la paroisse de la Visitation
de la Pointe-du-Rac

A une session régulière du conseil municipal de la paroisse de la Visitation de la Pointe-du-Rac tenue au lieu ordinaire des dites sessions le deuxième jour d'août mil neuf cent vingt huit à huit heures du matin (telle que fournie à la dernière séance pour considérer toute affaire dans l'intérêt de la dite municipalité) furent présents M^r Oleva Dugué maire Messieurs les conseillers Rodolphe Garneau Ernest Comeau Philippe Bouchard Athanas Houle Herménégilde Guilbert et Désiré Benoit.

Le secrétaire trésorier fait rapport des correspondances suivantes —
1^{re} savoir ~~par~~ Liste des terrains de notre municipalité vendus par le secrétaire trésorier du conseil Municipal du comté de St. Maurice le sept mars dernier — —

2^{de} Refus verbal de Mr Napoléon Guilbert d'accepter la charge d'inspecteur de voirie telle que a lui signifié les fonctions que Mr Napoléon Guilbert a à remplir comme pontonnier de la C^o du Canadien Pacifique ne lui permettent pas de remplir cette charge — —

- 3- lecture de l'avis de Mr Joseph
Desmerises reçu le 18 mars dernier
concernant inspecteur — —
- 4- lecture d'une correspondance de
Mr Raymond Demarais en date du
26 mars 1928 ayant rapport aux
services d'autobus
- 5- correspondance du Notaire de Lemire
des 31viers. Datée 15 mars 1928
ayant rapport à son chemin Centre-
tien de son chemin de Front

il est proposé par Hermenigilde Guilbert
secondé par Othman Houli
et résolu que les raisons
données par Mr Napoléon
Guilbert soient acceptées et
que Mr Adolphe Biron soient
nommé inspecteur de
voirie pour le grand chemin
depuis chez M. Cyrille Rouette
jusqu'à 1/2 arpent
de l'autre côté de la rivière
au saut accepté

il est proposé par Rodolphe
Garceau secondé par Philippe
Boychard et résolu d'avis
Mr Joseph Desmerises par
lettre recommandée ou celui
signifié que les raisons
évoquées dans sa lettre lui

ce jour en conseil pour se soustraire à la charge d'inspecteur de voir ne sont pas justifiées. Le conseil regrette de ne pouvoir accéder à sa demande et prie Messieurs Joseph Desmoris de voir à remplir sa charge tel que l'avis qui lui a été donné.

adopté unanimement

Il est proposé par Rodolphe Garceau secondé par Athol Houle et résolu que la correspondance de Mr Raymond Demarais soit placée sur la table pour considération, et qu'il lui soit donné une réponse à la prochaine séance de ce conseil.

adopté unanimement

Il est proposé par Desiré Benoit secondé par Hermine Gide Guilbert et résolu d'apourner au Dept de mar. prochain à sept heures du soir.

adopté unanimement

J. L. Langri (Maire)
J. S. Martin
sec. tris

17 mai

PROVINCE DE QUÉBEC
Municipalité de la paroisse de la
Visitation de Pointe-du-Lac

Une session régulière du conseil de la paroisse de la Visitation de Pointe-du-Lac tenue au lieu ordinaire des dites sessions le septième jour du mois de mai mil neuf cent vingt huit à sept heures du soir telle que ajournée pour considérer toutes affaires dans l'intérêt de la dite municipalité. Furent présents. M. Adolphe Dugas Maire M. M. les conseillers Rodolphe Berceau Ernest Comeau Philippe Bonchard Athanas Houde et Hermi Rigold Guilbert formant Quorum

Le secrétaire trésorier fait rapport au conseil des correspondances suivantes; Carrière,

1^{re} D'une lettre reçue le 4 Avril; venant du service provincial d'Hygiène par Mr Elzéar Pelletier.
 Sur conseil municipal de notre paroisse, concernant la menace de la varicelle de se répandre dans notre province Etc. Page 21 a.

2^e Lettre à son Honneur le Maire et à M. les membres du conseil Municipal par Mr Jules Prieur de la revue municipale

3^e Correspondance de Mr Raymond Dimaçais afin d'être présentée à la dernière séance pour être considérée à la présente session -

4^e Avis Daté 4 mai 1928 à notre conseil, par Mr Honoré Carneau de St. Alexis des Monts, qui se réclame d'ici huit jours de la présente date, la somme de \$5.50 cinq ^{poix} et cinquante centimes pour dommages soufferts par le mauvais état du chemin de Mr Ovide Vincent au commencement d'avis et qui a défaut de paiement des procédures seront prises contre notre corporation

5^e Copie d'un avis du Département des affaires Municipales, Québec

Québec le 3 Avril 1928.

Mr Jos Martin, acc. tres.
 Monsieur, Le ministre des affaires

municipales me donne instructions de vous transmettre sous pli fermé d'une requête et autres documents concernant l'érection projetée de la Pointe-du-Hack en municipalité distincte.

Votre conseil aura un mois pour produire auprès de ce département telles objections qu'il jugera à propos.

Vous voudrez bien accuser réception de ces documents.

Bien à vous,

Le Sous-ministre

Oscar Morin

Lecture d'une lettre de M^{rs} Parry et
Frères datée 7 mai courant.

Acte proposé par Ernest Pomeau secondé par
Rodolphe Garscan et résolu que le secrétaire
ou trésorier soit autorisé par

1^{re} à payer la somme de (\$13.55) treize piastres
et 55¢ à M^{rs} Dixie Benoit, la dite somme
étant le montant des pour taxes et frais
payés à la vente de propriétés par le
conseil du comté St Maurice au le
No cadastre 294, 54 arp. 355

2^{me} de payer au secrétaire trésorier
pour timbre accise 100

pour poste 100

Entretien et chauffage de la salle 800

3^{me} de payer à M^{rs} G. J. B. Blane rien 235^{10.00}

divers papeteries 150 + 100 2.50

adapté

4.89

Il est proposé par le conseiller Honnig
 Gilbert secondé par le conseiller
 Athanase Houle d'accepter les comptes
 des inspecteurs de voirie pour tra-
 vaux fait sous leur ordre dans les
 chemins publics de notre commu-
 nauté, tels que nous spécifions,
 chacun de ces comptes devant être
 chargé aux personnes dont les ter-
 rains y sont obligés

✓ de payer à M. Gauthier inspecteur
 Route St Nicolas — — — 4.85
 et chargera M. S.

Adolard Desaulniers \$0.13.

Armand Brimbois .02

V. Ch. Limonier .19

Hilaire Dural .13

J. H. Champagne .92

Louis St Louis 37

Honorius Gauthier 09

Arthur Boulanger 14

Arthur Garsen 11

Mari Louise Ricard 07

Asani Bourassa 07

✓ pour Cote Denis M. ilot

J. H. Champagne 1.82

Honorius Gauthier .16

Arthur Boulanger .25

Arthur Garsen .11

Adolard Desaulniers .24

✓ Cote Bisson

Armand Brimbois

03

Payer par cime
 gauthier
 inspecteur
 voirie

4.85

2 de Payer a Mr R Phil Gauthier insp.
Route Yémrang \$6.70
e charger a. H.H.

Oliva Dugri' Mai	\$0.26	Albert Bourassa	\$0.31
Dame M David Janvier	39	Adolphe Gauthier	.31
Edm. Tréchéth	31	Dionis Bellemare	.26
Arthur Dupont	26	Gustave Bellemare	1.14
Mois Dupont fils	39	Nazair Giroux	1.01
Mrs. Emily Gauthier	26	Mrs. Kilob	.76
Stephan Brault	19	Donat Godebois	.19
Treffli' Paquin	13	Dame M Balleux	.07
Mlle Victor Abreu	07	Louis Dussault	26
Rep. 2	26	Arthur Develuy	13
			<u>6.70</u>

de payer a Mr Lusspeclan Philipp
Dugri' pour arond Village
chargé de cet montant de 2.57
\$2.57 a Mr J. M. H. Argall étant
pour 10 1/4 hrs a 25 courages
fait dans sa part de chemin par 2.57
Canier romeur

de payer a Mr Arila Godin insp.
Route ex. Munielph .41
chargé a Mme David Janvier 31
" a Dame M Adolphe Balleux 2
" a Mrs Emily Gauthier 8
.41

Adopti unanimement

delat' par Mr Philipp Bouchard
secondé par Adolphe Balleux a l'ap-
per' l'assemblée au 1^{er} premier lundi
du mois prochain a sept heures
du soir
Adopti'

Joseph Martin Secrétaire
M. Dugri' Mai Trésorier

Province de Québec

Municipalité de la paroisse de
la Visitation de Pointe-du-Lac

A une session régulière du conseil
municipal de la paroisse de la Visi-
tation de la Pointe-du-Lac tenue
au lieu ordinaire des dites ses-
sions le cinquième jour du

⁺considérant
que le 4^e juin a
été fêté légale-
ment

mois de juin mil neuf cent
vingt huit à sept heures du soir
telle que assemblée pour considérer
toute affaire dans l'intérêt de la dite
municipalité furent présent
Mr. Raphaël Gorceau Ernest Gorceau
Philippe Bouchon Othonnais Houle
Desrosiers Benoit et son honneur le maire
J. Olin Dugri

Le secrétaire trésorier fait rapport
au conseil des correspondances sui-
vantes; savoir:

1^{re} offre d'un Code Municipal par
C.-Edmond Dorion avocat, Melville
Comté Nemiscamingue (\$2.50 ou 2.00)

2 Lettre datée 26 avril 1928 Par
T.D. Bouchard Secrétaire Trésorier
de l'union des municipalités
avisant que, la convention an-
nuelle de l'association des muni-
cipalités de la Province de Québec
aura lieu du 23 au 29 juin

3 Lettre de M. Pa. Galarneau président
de la Brigue Frontenac Limitée
en date 25 Mai 1928 ayant
rapport à la qualité de la brigue
fabriquée par cette Compagnie

4 Lettre No. 11-16991 du sous-Secré-
taire de la Province de Québec
datée Mai 1928 informant
notre conseil de l'autorisation
de l'admission définitive de
Armand Gauthier de notre
paroisse à l'hôpital St Michel
Archange et demandant
de lui faire connaître le
montant que notre conseil
exigera des intéressés pour
le coût de sa pension

5 Lettre du ministre de la voirie
datée 29 Mai 1928 par le sous-
ministre J. Boulangé concernant
la loi de la voirie Article 71
Devoir des municipalités à l'égard

ture du chemin à la fonte des neiges: et Reclamation de la somme de \$7¹⁵/₁₀₀ pour enlèvement de la neige pour l'ouverture de la route Nat. à la circulation d'été laquelle reclamation est datée 23 mai.

Il est proposé par Désir Bessis secondé par Athanas Houli et résolu de répondre au secrétaire de la province de Québec service des Hôpitaux d'aliénés que le montant que notre municipalité exigera des intérêts pour défrayer le coût de la pension de M. Armand Gauthier à l'Hôpital St Michel Archange sera le montant minimum que la loi exige vu que la famille Gauthier n'est pas riche.

Adopté unanimement
Il est proposé par le conseiller Rodolphe Gervais secondé par le conseiller Ernest Goulet de répondre au ministre de la Voirie de la Province de Québec qui concernant la reclamation de la somme de \$7¹⁵/₁₀₀ datée 23 mai 1928 Enlèvement de la neige pour ouverture de la route Nat. Conseil désire connaître à quel endroit du chemin ou le propriétaire du chemin; où des travaux ont été faits, afin que notre conseil puisse y remédier avec justice, et se faire rembourser par le ou les intéressés en défaut

Adopté unanimement

Il est proposé par le conseiller
 Désiré Benoit secondé par le
 conseiller Philippe Bouchard
 et résolu que le secrétaire
 trésorier soit autorisé de
 charger au compte de Arthur
 Pailli \$1.63 et à Omer Pagen
 \$1.20 montant réclamé par eux
 l'inspecteur de voirie Athanas
 Hoult pour leur part d'entretien
 chemin d'Inverdocton Desloer
 Le secrétaire trésorier
 est aussi autorisé à payer
 la somme de \$2.83 à M^r l'ins-
 pecteur Athanas Hoult.

adopté unanimement

Il est proposé par Rodolphe Garau
 secondé par Ernest Cormier
 d'ajourner la session au
 9 juillet neuf juillet
 prochain à sept heures du soir

adopté unanimement

J. L. Dugré (maire)
 Jos Martin
 secrétaire trésorier

Rédaction des Comptes du secretar. trésorier *St Martin*
pour l'année finissant le 30 juin 1928

RACETTES

Caisse le 1 ^{er} juill 1927	\$ 213 81
sur arrérages de taxes	222 70
intérêt perçus 8.19 + Banque Prov. 10.70	18 89
Taxes Générales 1927-1928	1987 47
Spéciales Entretien Chemins	92 85
du conseil com. St Maurice	123 00
par Emprunt Temporaire	7102 44
autres recettes	21
	9761 37

Paiements

Rente ann. sur fonds batisses & juris	12 00
administration, générale, pol. sect. & autres	130 00
Papeterie, Éclairage, chauffage, linge,	24 73
Tréport, port & accis, consultation voyage	9 10
répartition pour rôle d'ég. Cons. Com. St	185 66
Assistance pour hôpitaux	34 25
Travers. P. du Lac à Nicolet	123 00
Taxes spéciales Entretien Chemins	76 22
Entretien d'utilité publique, Élect.	145 81
Remboursement des emprunts temporaires	1000 00
intérêt perçus sur emprunts	215 06
Tout autre montant déboursé	7121 32
Argent en Caisse le 1 ^{er} juillet 1928	684 22
	9761 37

Actif

Caisse	684 22
Arrérages int. compris	532 01
Taxes spéciales	27 90
amortissement	231 50
	1475 63

Passif

Billet promissaire	
caisse Pop. P. du Lac	6602 44
Billet promissaire	
à Term. Guillot	500 00
	7102 44

Ce neuvième jour de juillet mil neuf cent vingt-huit. Vu & trouvé exacts les comptes pour l'année 1927-28 (juillet à juillet) J.E. Lamy p^{re} V. V. V.

Livre de caisse Page 109

20 mars 1914

Pays à alphonse Taurin pour
Bones et chair pour la salle publique
\$ 80.00

Page 152 9 nov 1922

Pays à J L Houli.
fourmaise

16.50

Luyau

2.20

café

25

4 vitres pour Bibliothèque

2.85

Page 162 4 Fév. 1924

Pays à J L Houli cruesis

Bibliothèque

45.00

Page 181 22 juill. 1925

Pays à John Allen café co

café fort

90.00

att.

ag.

pour division de main

Province de Québec
Municipalité de la paroisse de la
Visitation de Point-du-Lac

A une session régulière
du conseil de la municipalité
de la paroisse de la Visitation de
la Pointe-du-Lac tenue à la
salle publique le neuvième
jour du mois de juillet mil
neuf cent vingt huit à sept
heures du soir. Elle qui s'ou-
vrit à la dernière session
pour considérer toute affaire
requise par les circonstances
et en particulier la reddition
des comptes de la dite munici-
palité par le secrétaire trésorier
et la révision du rôle d'éva-
luation de la dite munici-
palité. Tel que le tout a
été publié par avis public
aux intéressés en date du
vingt troisième jour du mois de
juin dernier conformément à
l'article 675 du code municipal
furent présents M. ~~Robert~~
Dugré Maire Mess. les Con-
seillers Rodolphe Barbeau
Ernest Comeau Philippe Ben-
nard Etienne Houle Hamini-
gild Guilbert et Desiré Benoit
formant quorum

Le secrétaire trésorier donne communication des correspondances suivantes : Paroisse :

1^{re} Reclamation de la somme de \$12.⁰⁰ Douze piastres pour contribution au fond de Bâtiments et Jours pour l'année 1928-1929 —

2^e Réponse datée 18 juin dernier du ministre de la voirie par Mr Arthur Pigeon concernant reclamation de \$15 faite notre conseil

3^e Information datée 7 juin 1928 par le sous-secrétaire de la province de Québec de l'admission définitive à l'Hopital St Michel archange de Mlle Eugénine Fafard et de Mr Ovide Piquin et demande de lui faire connaître le montant que notre municipalité exigera des intéressés pour payer le coût de leur pension —

4^e Lettre recommandée de Mr Arthur Gauthier yam se plaignant, demandant de diminuer l'évaluation de sa terre a Bois Head. 598. —

Il est proposé par le conseiller Ernest Cormier secondé par le conseiller Philippe Bochar et résolu que le conseil se réunisse d'autoriser le secrétaire trésorier de payer la

Comme de \$12⁰⁰ deux Dollars
pour contribution au fonds Batus
et juris \$12⁰⁰

2^e La réclamation de \$7¹⁵ par
le ministre de la voirie est
aussi acceptée par le conseil
le secrétaire trésorier devra
payer le dit montant de 7¹⁵
sept et quinze centimes et le
charger aux intéressés en
différent comme aux.

a Jules Baler

a 2 hommes 5 hrs. d'ouv. à 65[¢] 3,25

a Thomas Dural

a 2 hommes 4 hrs d'ouv. à 65[¢] 2,60

a Le Tessier

a 2 hommes 2 hrs d'ouv. à 65[¢] 1,30

Total 7,15

Le secrétaire trésorier est aussi
par la présente autorisé à re-
pondre au sous-secrétaire de
la province de Québec que
le montant exigé pour di-
stayer la paroisse de St-
Michel de Jafard et de Urvoy
Pacum sera la commune
même évincé par la loi
puisque permise.

Adopté unanimement

Le secrétaire trésorier ayant soumis
ses comptes au conseil.

Il a été proposé par le conseil
par Rodolphe Gargan secondé
par le conseiller Ernest Coman

et résolu unanimement d'accepter les
comptes de la municipalité de la paroisse de
la Visitation de la Pointe au Lac tenus
par Joseph Martin secrétaire trésorier d'audit
par le conseil C. Lamy Secrétaire

Adopté unanimement
Il est proposé par Désiré Benoit secondé par Atho-
nase Houe et résolu unanimement de réanga-
ger Joseph Martin secrétaire trésorier de la municipalité de
la paroisse de la Visitation de la Pointe au Lac à raison de
cent vingt cinq piastres pour la présente année et lui payer
les papeteries cahiers timbres et autres articles
nécessaires son bureau il est aussi autorisé
à retirer son salaire à tous les (3) trois mois

Adopté unanimement
Il est proposé par Hermine Gildé Gaultier secondé par Désiré
Benoit et résolu que, les noms de nouveaux pro-
priétaires soumis au conseil à sa présente session
seront inscrits au rôle d'évaluation et que
les changements d'évaluation ainsi qu'il
les nouvelles évaluations soient également
entrées au rôle d'évaluation tel qu'il
donné et décidé par le conseil à sa présente
session

Adopté
Il est proposé par Rodolphe Garceau secondé
par Ernest Corneau d'approuver et ratifier
le paiement de \$ 2.50 fait par Mr Leclair à Mr Hon-
re Coriveau de St Alexis du mont pour dommage
causé à sa voiture et attelage dans le chemin
de Mr Arila Vincent (route de l'Acadie) le secre-
taire trésorier est autorisé à payer ledit
mont à Mr Orlin Dugé Nair et de le charger
au compte de taxes de Mr Arila Vincent
lequel est en défaut

Adopté unanimement

2.50

il est proposé par le conseil
Philippe Bouchard secondé
par le conseiller Desiré Benoit
de répondre à Mr Raymond
Démorais propriétaire d'auto-
bus faisant le service entre
Berthier et Trois Rivières

Que non seulement notre
conseil lui permet de voya-
ger les passagers de notre
municipalité, mais afin
de donner justice et une
meilleure satisfaction à
tous nos paroissiens, et
d'éviter des ennuis.

Nous demandons à Mr
Raymond Démorais de
fabriquer nos paroissiens
en prenant tous les passa-
gers qui desireraient se faire
conduire aux églises ou ailleurs

à des conditions

il est proposé par Athanas
Houle secondé par Hermine Gies
Guilbert et résolu d'ajour-
ner la session au prochain
jour du mois d'août à sept
heures du soir

J. O. Luge Maire
Joseph Fortin
secrétaire-trésorier

Province de Québec
Municipalité de la paroisse de la
Visitation de Pointe-du-Lac

A une session régulière du conseil
de la municipalité de la paroisse
de la Visitation de Pointe du Lac
tenue à la salle publique le
dixième jour du mois de
Jouit mil neuf cent vingt huit
à sept heures du soir, telle que
afournie à la dernière séance
pour considérer tout affaire
dans l'intérêt de la dite mun-
icipalité. Furent
présent M. M. J. Oliva Dugré
Maire M. M. les conseillers Rodolphe
Garceau et Désiré Benoit
ne formant pas quorum
de la présente session.

Il est proposé par Désiré Benoit
secondé par Rodolphe Garceau
et résolu d'afourner la session
au dixième jour du mois
de septembre prochain à
sept heures du soir

J. C. Dugré Maire
Rodolphe Garceau
Désiré Benoit
Jos. Martin sec. tres.

Province de Québec

Municipalité de la paroisse de la Visitation de Pointe-du-Rac

A une session régulière du conseil de la municipalité de la paroisse de la Visitation de la Pointe-du-Rac tenue à la salle publique le dixième jour du mois de septembre mil neuf cent vingt huit à sept heures du soir, telle que fournie à la dernière session furent présent Mr J. Lévesque, Dugri Maire M. L. du conseil. Mr Athanas Houle, Hermès Gilda Guilbert, et Philipp Bouchard. Mr le conseiller Ernest Comeau ayant été dûment avisé de la présente assemblée

Le secrétaire trésorier donne communication de ce qui suit. - 1^{re} Réclamation de la somme de \$58 ⁴³/₁₀₀ par le Gouvernement provincial en faveur du service de l'assistance publique pour pension de Mr Américus Comeau du 1^{er} Janv. au 30 Sept 273 jours à 15^e et du 1^{er} Oct au 31 Dec 92 jours à 19^e = 58.43

Par la considération de l'amendement fait par le Gouvernement provincial obligeant tout secrétaire trésorier à porter son cautionnement à \$2000⁰⁰ -
Mr Le Conseiller Athanas Houle propose secondé par Mr le conseiller Philipp Bouchard qu'une police d'assurance de Garantie (Fidélité) soit acceptée par notre conseil, comme cautionnement du

secrétaire trésorier de notre municipalité
et que le dit secrétaire trésorier soit au-
torisé à payer la somme de \$800 huit piastres
étant le montant de la prime annuelle de la dite assu-
rance, en faveur de notre municipalité 800

Adopté unanimement

Il est proposé par Herminigilde Guilbert secondé par
Philippe Bouchard et résolu que le secrétaire trésorier
soit autorisé à payer les montants d'argent, tel
que sous-spécifié et désigner. —

1^{re} De payer au Service de l'Assistance Publique la somme
de \$58.⁴³/₁₀₀ cinquante huit ⁴³/₁₀₀ dollars pour pension de M^r Ami-
ricus Comeau ✓ 58.43

2^{ème} De payer à Caisse Populaire de Pointe-du-Rac
pour six mois d'intérêts sur billet de \$6602.⁴⁴/₁₀₀ ré-
glement route Nationale la somme de \$165.⁰⁶/₁₀₀ cent soixan-
te et cinq piastres et six centimes payant l'intérêt
jusqu'au 29 août dernier ✓ 165.06

3^{ème} De payer à l'inspecteur municipal M^r Jos Benoit
✓ \$2.⁸²/₁₀₀ pour répartition fait par le secrétaire
trésorier le 10 août 1928 pour travaux coté Hubert
Trotter d'après la dite répartition le secré-
taire trésorier devra charger à Mme David
Jouvier \$0.84 à M^r Jsidore Halbardier 39 à M^r
Charles Millette 40 et à M^r Thomas Oré \$1.16 =

4^{ème} De payer à M^r l'inspecteur Lucien
Blouin la somme de 2.70
pour fauchage de branche effardage
Chargé à M^r pour route M^r DuPont
Louis Bolduc 25 Lion Dugre 30
Napoléon Guilbert 30 M^r Horace Comeau 35
Chargé à M^r pour route Millette
Joseph Lesmeris 40 Archibald Bolduc 20
Commei Val 25 Arila Camerand 25
Adolphe Pailli 25 Lafontaine 40

Adopté unanimement

Il est proposé par Etienne
Houle second par Philippe
Bouchard et résolu d'ajour-
ner la session au 1^{er} jour
premier octobre prochain
à sept heures du soir

Adopté unanimement
J. O. Lugey Maire
Joseph Martin
secrétaire-trésorier

Je soussigné Omer Houle ayant
été nommé inspecteur agréé
de la municipalité de Pointe-
du-Lac jure solennellement
que je remplirai cette charge
avec honnêteté et fidélité
au meilleur de mon juge-
ment et capacité
ainsi que Dieu me fera en aide

Omer Houle
Jurements devant moi
à Pointe-du-Lac le deuxième
jour du mois d'octobre mil neuf
cent vingt huit Joseph Martin
secrétaire-trésorier

Province de Québec

Municipalité de la paroisse de la
Visitation de Pointe-du-Lac

A une session régulière du conseil
de la municipalité de la paroisse
de la Visitation de Pointe-du-Lac
tenue à la salle publique le pre-
mier jour d'octobre mil neuf cent
vingt huit à sept heures du soir
telle que, à fournir à la dernière
session pour considérer tout affai-
re requis par les circonstances,
et en particulier la vente de la traversée
de Pointe-du-Lac à Nicolet pour son
entretien d'hiver 1928-1929 et dont avis
public a été publié en date du
quatorzième jour de Septembre dernier
Sont présents M^r J. Oliver
Maire Messieurs les
conseillers Rodolphe Garneau
Ernest Comeau Athanas Houle
Hermine Gilds Guilbert et
Desire Bessif formant quo-
rum de la présente session

Le secrétaire trésorier donne communi-
cation de ce qui suit 1^{er} Avis par M^r Ovide
Vivien, à son Honneur le Maire et à M^{rs}.
les conseillers de notre municipalité
concernant clôture et fossés, demandé
par M^r Ovide Vivien, dans la route St Nicolas
côté sud ouest

A été proposé par le conseiller Athanas Houle secondé
par le conseiller Hermine Gilds Guilbert et secondé

de procéder à la vente de la traversée du
Point-du-Lac à Nicolet, comprenant
la partie sous le contrôle de la municipa-
lité de la Paroisse de la Visitation de la Poin-
te du Lac, devant avoir son départ
au No 113, coïncidant et traits du cadastre inclu-
sivement au No 113 jusqu'à treize du co-
dastre inclusivement à la disposi-
tion du maire de la dite municipa-
lité, que la dite traversée soit vendue
au plus bas et dernier enchérisseur pour
son entretien d'hiver 1928 à 1929 —

Il est entendu et compris, que
l'acheteur ou l'entrepreneur sera
tenu de se conformer aux conditions
suivantes ; à savoir : —

- 1^{re}. si les circonstances obligent
de baliser d'ouvrir, et entretenir
la dite traversée. il aura droit
au paiement de la somme totale
indiquée par la présente vente ;
- 2^{de}. S'il balise la traversée et qu'elle
ne soit pas ouverte au public
il aura droit au paiement de
(2/3) deux tiers du prix de la vente
- 3^{de}. S'il ne fait que couper les
balises il n'aura droit qu'à
(1/3) un tiers du prix de la vente.

L'entretien de la dite
traversée a été adjugé à Mr Olive
Guilbert cultivateur qui est
le plus bas, et dernier enchi-
risseur pour la somme de \$75⁰⁰/₁₀₀
soixante et quinze piastres

adopté unanimement

Après considération d'un avis de Mr Ovila Vincent se plaignant par le dit avis, qu'il souffre des dommages par le fait qu'il ne peut mettre ses animaux en pâturage vu qu'il n'y a pas de clôture longeant son terrain dans la route St Nicolas.

il est proposé par Mr le conseiller Rodolphe Garneau secondé par Mr le conseiller Ernest Comeau et résolu de donner avis à Mr Thom. H. Argall industriel de bien vouloir voir à faire faire la clôture le long de la route St Nicolas part longeant vis à vis le Terrain en location par Mr Thom H Argall d'ici huit jours laquelle clôture avait été commencée par ses employés pour faire des charroyage d'acide de fer

adopté unanimement

et est proposé par Rodolphe Garneau secondé par Ernest Comeau et résolu de aviser Mr l'inspecteur George Berthiaume de faire faire les fossés chaque coté de la route St Nicolas à partir de la grange de Mr Ovila Vincent à aller jusqu'au coteau

adopté

Il est proposé par Atholus Haub secondé par Hammingild Guilbert et résolu unanimement d'aviser

Mr l'inspecteur accorde
 Mr Omer Houde de voir à faire
 faire sous (15) quinze jours & voir
 par Mr Théodore Beaulieu un fossé
 entre lui et Mr Joseph Hillier
 lequel fossé est exigé par
 ce dernier. Si le fossé n'est
 pas fait sous le dit délai
 l'inspecteur devra le faire
 faire au frais de Mr Théodore
 Beaulieu

adopté unanimement

A Mr Jérôme Turant de la
 c/o Téléphone Bell 3 Rivier,
 Sur plainte, séance tenante de
 plusieurs abonnés au téléphone
 Bell se plaignant du mauvais
 service de la ligne.

propose
 Mr le conseiller Rodolphe
 Garneau secondé par Mr le
 conseiller Désiré Benoit d'avis
 le gérant Mr Jérôme de la compa-
 gnie de Téléphone Bell de voir avec
 la dite compagnie donner à nos abonnés de la
 Pointe-du-Pas un service acceptable, en ne
 restant pas sourd aux appels qui
 nous sont faits

adopté

Il est proposé par Athouan Houde
 secondé par Désiré Benoit d'ajourner
 la session au cinq Novembre
 prochain à sept heures du soir

adopté

J. Dugre Maire
 Joseph Martin sec. tris.

Province de Québec
Municipalité de la paroisse
de la Visitation de Pointe-du-Lac

À une session régulière du conseil
de la municipalité de la paroisse
Visitation de la Pointe-du-Lac tenue à la
salle publique le cinquième
jour du mois de novembre
mil neuf cent vingt huit
à sept heures du soir telle
que fournie à la dernière
session pour considérer toute
affaire requise par les citoyens.
Etant présents M. M.
les conseillers Philippe Bouchard
et Hermenegilde Guilbert
en formant pas quorum de la
présente session
heure présente de l'ajournement
huit heures et cinq minutes

Il est proposé par M. le conseiller
Hermenegilde Guilbert secondé
par M. le conseiller Philippi
Bouchard d'ajourner la
session au premier lundi du
mois de décembre prochain
à neuf heures du matin

Hermenegilde Guilbert
Philippe Bouchard
Joseph Martin
Secrétaire Trésorier

Province de Québec

Bureau Municipalité de la Ville de
de Pointe-du-Rac

Je soussigné J. N. Mercure
ayant été nommé par Mr Jodry
Maire de la dite municipalité
pour remplir la charge de prési-
dent de l'élection du maire et
des conseillers de la susdite
municipalité. Jure que
je remplirai avec honnêteté
et fidélité les devoirs de
cette charge au meilleur
de mon jugement et de ma
capacité.

Ainsi que Dieu me soit en aide.

Assermenté devant
moi à Pointe-du-Rac
le deuxième jour
de janvier mil neuf
cent vingt neuf

J. N. Mercure

J. B. P. Martin
notaire public